

# Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie

## Articles

Sélection des étudiants à l'entrée du master 1 :  
une question qui évolue

Psychologues de la Police Nationale :  
Exercice illégal ? Quand une institution régalienne remet en cause  
la légitimité de notre profession dans le secteur public

## Brèves

En 2015, j'adhère à la FFPP !

Quels psychologues de l'Éducation demain ?  
Quels enjeux pour leur formation ?

Disparition imminente du plus important fond documentaire en gérontologie



Le programme complet est disponible !  
Focus sur l'axe Social et justice  
Être bénévole aux 6<sup>es</sup> Entretiens



# Sommaire

ÉDITORIAL	1	<i>Psychologues de l'éducation (nationale) et quelques rendez-vous</i> Benoît Schneider
MOT DE LA RÉDACTION	2	<i>Fédérer, un bulletin participatif</i> Céline Parisot
<b>régions</b>		
RHÔNE-ALPES	3	<i>Nouveau</i> Stéphane Foussier
LORRAINE	3	<i>Soirée étudiants et jeunes diplômés</i> Céline Parisot
LIMOUSIN	4	<i>Actualités</i> <i>Pourquoi le choix d'une co-présidence ?</i> Bureau de la coordination Limousin
PAYS DE LA LOIRE	5	<i>De l'assemblée générale aux actions 2015</i> Christine Jeoffrion et le bureau de la Coordination FFPP-PDL
PROVENCES ALPES CÔTE D'AZUR	6	<i>Au revoir Pascale</i> Aurélie, Karine, Sophie B. & Sophie F.
<b>associations</b>		
PELT	7	<i>Une rencontre avec la FFPP</i> Anne-Sylvie Grégoire et Annie Madrières
<b>articles</b>		
UNIVERSITÉ	9	<i>Sélection des étudiants à l'entrée du master1: une question qui évolue</i> Benoît Schneider & Hélène Ricaud
LYCÉE	11	<i>Pour le retour de la psychologie au lycée</i> Alain Lieury & Agnès Florin
HOMMAGE	13	<i>« Jean Pierre CHARTIER »</i> Dominique Szepielak
PSYCHOLOGUES DE LA POLICE NATIONALE	15	<i>Exercice illégal ? Quand une institution régaliennne remet en cause la légitimité de notre profession dans le secteur public</i> Danièle Coste
		<i>Position de la FFPP</i> Benoît Schneider & Emmanuelle Truong-Minh,
TÉMOIGNAGE	17	<i>Être Psychologue au Maroc, un métier en devenir</i> Jacques Garry
EFPA	18	<i>Task force Sport and Exercise Psychology</i> Michel Nicolas
<b>les brèves</b>		
DÉMARCHE - ACTION	21	<i>En 2015, j'adhère à la FFPP !</i> Le bureau fédéral FFPP
ENQUÊTE	22	<i>Structuration de la profession</i> Gladys Mondière
RENCONTRE	23	<i>Quels psychologues de l'Éducation demain ? Quels enjeux pour leur formation ?</i> FFPP & AEPU
ENQUÊTE	24	<i>Première enquête nationale sur les RPS des psychologues français</i> Sophie Berjot
SOUTIEN	24	<i>Disparition imminente du plus important fond documentaire en gérontologie</i> <b>25</b> <i>Bulletin de Psychologie</i>
EUROPSY	26	<i>Psychologues certifiés Europsy à Montpellier</i> Céline Parisot
6 <sup>es</sup> ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE	28	<i>Le programme complet en ligne et en téléchargement !</i> <b>31</b> <i>Focus sur l'axe Social et justice</i> Karin Teepe
		<b>33</b> <i>Être bénévole aux 6<sup>es</sup> Entretiens</i> Inès Pélissier
<b>conférences</b>		
CONFÉRENCES NATIONALES	34	<i>Cycle n°2 (Paris) : Pathologies actuelles aux différents âges de la vie</i>
PARIS	34	<i>Traumatismes, lien social et éthique (9-11 avril 2015)</i>
EUROPE	35	<i>14<sup>e</sup> Congrès Européen de Psychologie (7-10 juillet 2015, Milan)</i>
<b>formations</b>		
EPEP	37	<i>Des formations adaptées à notre profession</i> Brigitte Guinot
<b>agenda</b>		
	38	<i>La FFPP: de avril à juin 2015. Site internet FFPP: l'agenda en ligne</i>
<b>librairie</b>		
LIVRE	39	<i>Maud Manoni. Une autre pratique institutionnelle</i> <b>39</b> <i>Handicap : les pratiques professionnelles au domicile</i>
ACTES	40	<i>CNCDP : Journée d'étude Déontologie 2014</i>
MAGAZINES	41	<i>Dans les kiosques ce mois-ci</i>

## Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie  
Volume n° 78 - mars 2015.

## Directeur de la publication

Benoît Schneider

## Rédacteur en chef & Secrétaire de Rédaction

Céline Parisot

## Comité de rédaction

Gladys Mondière,  
Claire Silvestre-Toussaint  
Karin Teepe,  
Emmanuelle Truong-Minh.

## Illustrations

Xavier Dauzon / perplexes.org

## Relecture

Madeleine Le Garff,  
Inès Pélissier,  
Marie-Françoise Puget,  
Marie-Jeanne Robineau.



Fédération Française  
des Psychologues et de Psychologie

## Siège social

77, Rue Decaen, Hall 10  
75 012 Paris

## Bureaux

71, Avenue Édouard Vaillant  
92 774 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél : 01 55 20 54 29 - Fax : 01 55 20 54 01

E-mail : siege@ffpp.net

[www.psychologues-psychologie.net](http://www.psychologues-psychologie.net)

[www.ffpp.net](http://www.ffpp.net)

N° ISSN : 1961-9707

# Psychologues de l'éducation (nationale) et quelques rendez-vous

Benoît Schneider

Professeur de psychologie,

Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 186 9

Président de la FFPP



Le programme des 6<sup>es</sup> Entretiens francophones de la psychologie 2015 vient d'être diffusé.

Ces Entretiens invitent donc les psychologues, à l'occasion de l'anniversaire de leur Titre, à interroger la diversité des champs professionnels avec pour fil rouge une réflexion en forme de bilan sur ses propres savoirs et ses pratiques qui ouvre sur une démarche tournée vers l'avenir. C'est à cette fin que sept experts, reconnus chacun dans le champ de l'éducation, de la santé, du social et du travail, ont été invités à proposer une sorte de « bilan prospectif » dans leur domaine. Plus de 30 symposia et tables rondes permettront près de 120 communications qui prolongeront les voies de réflexion thématique ouvertes par les conférenciers ou inviteront les participants à des approches transversales à ces champs, qu'il s'agisse de l'appropriation d'outils, de réflexions sur la formation ou sur l'éthique et la déontologie.

Un regard réflexif sur la discipline et la profession conduit à une double démarche : un retour sur l'histoire, et dans ce contexte un hommage particulier sera rendu à Serge Moscovici, récemment décédé. Il nous avait fait l'honneur de sa présence aux Entretiens de 2012. Ce grand chercheur ne nous ferait sans doute pas grief de faire référence à lui lorsque ces Entretiens vont s'attacher spécifiquement à s'interroger sur « la psychologie, son image et son public ». Plusieurs symposia, dont un conçu en partenariat avec Le Journal des Psychologues, s'attacheront aux rapports qu'entretiennent médias et psychologie et à envisager l'avenir de leurs liens.

Cette question de la communication ouvre en effet un défi nouveau aux responsabilités dont les organisations de psychologues sont porteuses et aux valeurs que nous défendons.

En ce début d'année par exemple, nous avons vu fleurir sur les réseaux sociaux un mouvement pour la Création d'un Ordre des Psychologues<sup>(1)</sup> à l'initiative d'un jeune psychologue français exerçant au Québec. Cette démarche autorise plusieurs constats :

— celui d'une vraie préoccupation de nombreux jeunes psychologues pour la visibilité, la

reconnaissance et la responsabilité de la profession ;

- celui d'une méconnaissance des débats passés qui sont à l'origine de l'état des lieux de la profession au regard du traitement de sa déontologie et d'une méconnaissance des processus en cours pour progresser<sup>(2)</sup>;
- celui de la responsabilité des organisations professionnelles et syndicales pour expliquer cet état de fait.

Les réseaux sociaux contribuent de façon spectaculaire aux échanges, mais ils trouvent leurs limites au vrai débat démocratique et portent le risque d'une déception d'autant plus accrue que l'attente aura été forte et légitime. Dans ce contexte spécifique de la déontologie, le GIRéDeP doit, dans les mois qui viennent, faire retour aux psychologues de son travail visant la réglementation de la déontologie, travail de longue haleine sur les possibilités juridiques permettant de protéger le public et les psychologues à partir du code actualisé en 2012, travail sur les risques afférents à chaque option possible, travail réalisé en concertation avec d'autres collectifs représentant un grand nombre de psychologues, travail qui ouvre sur des choix différents, permettant à la profession de se déterminer en comprenant les enjeux de ce dossier complexe. Il doit aussi œuvrer au rassemblement.

(1) <http://ordrepsy.fr/>

(2) Schneider, B. (2014). Une invitation déclinée peut-elle avoir des vertus ? *Fédérer*, n° 76, 10-11. GIRéDeP (2015). Le dossier élaboré par le GIRéDep, *Fédérer*, n° 76, 11-16. <http://www.codededeontologiedespsychologues.fr/GiReDeP.html>



MOT DE LA RÉDACTION

## Fédérer, un bulletin participatif

**Céline Parisot**

Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 81 0  
Rédactrice en chef de Fédérer

*Chaque mois, retrouvez les informations essentielles qui vous concernent. Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles, vos brèves ou vos billets d'humeur.*

Vous recevez régulièrement les dernières actualités sur la profession et sur la psychologie. Fédérer n° 78 reprend l'ensemble des nouvelles récentes, développe certains points et offre un grand nombre d'informations en lien avec notre profession. Il existe en version papier, pour le recevoir directement chez vous. Faites-vous connaître auprès du siège de la FFPP (siège@ffpp.net). Vous pouvez également l'imprimer vous-même puisque son format offre cette possibilité.

N'hésitez pas à nous envoyer vos informations, des articles ou des brèves : [celine.parisot@ffpp.net](mailto:celine.parisot@ffpp.net).

Ce mois-ci, nous vous proposons un numéro consacré à l'actualité et avec un focus sur les Entretiens de la Psychologie qui ont lieu en juin 2015. Le programme est finalisé, vous le retrouverez détaillé sur le site des Entretiens (<http://www.entretiens2015.org/index.php>).

Bonne lecture,  
Au plaisir de vous lire.



Toujours disponible en téléchargement gratuit :  
Fédérer 77 de janvier 2015

**Q À lire, ↓ à télécharger ou ↻ à partager :**

Les anciens numéros de Fédérer sont toujours disponibles :

- en consultation en ligne, rubrique Fédérer sur le site de la FFPP <http://psychologues-psychologie.net>
- ou en téléchargement, rubrique Téléchargements sur le site de la FFPP
- Site des Entretiens 2015 : <http://www.entretiens2015.org>



## RHÔNE-ALPES

## Nouveau

Stéphane Foussier

Président Coordination Régionale Rhône - Alpes.

Chers lecteurs de *Fédérer* c'est avec enthousiasme que nous vous informons que la coordination Rhône Alpes de la FFPP connaît un nouveau souffle et de nouveaux projets avec la constitution d'un bureau suite à l'assemblée générale du vendredi 16 janvier 2015.

Pour rappel, des adhérents de la FFPP en 2014 trouvaient dommage qu'une région aussi vaste que Rhône-Alpes ne soit pas structurée et représentée au niveau des instances nationales de la psychologie. C'est chose faite depuis ce début d'année. De plus, cette région possède un atout de taille (8 départements : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute Savoie) dans lesquels travaillent de nombreux psychologues de champs disciplinaires variés (estimés à plus de 5 000 psychologues). Il était donc essentiel que cette région puisse se faire entendre au niveau national de la FFPP. La composition du nouveau bureau de la coordination Rhône - Alpes de la FFPP est la suivante: Stéphane FOUSSIER (président) ; Didier GIGANDON (vice-président) ;

Adeline SPIQUEL (trésorière) ; Marlène MELEO (secrétaire) ; Adèle RECORBET (secrétaire adjointe) ; Marie ROLLAND (chargée de mission intervision).

Parmi les projets à venir de la coordination Rhône-Alpes :

- Mise en place de groupes d'Intervision sectorisés.
- Mise en place de journées d'études et de cycles de conférences dans chaque département sur des thèmes centraux permettant une mise en lien théorico-clinique de psychologues de champs interdisciplinaires différents sur une même problématique. 1ère Journée d'étude prévue début octobre 2015 à Lyon sur le thème du « Haut Potentiel ».

Q À lire, ↓ à télécharger ou 📱 à partager:

Contact : [stephane.foussier@me.com](mailto:stephane.foussier@me.com)

## LORRAINE

## Soirée étudiants et jeunes diplômés

Céline Parisot

Membre de la Coordination Régionale Lorraine

Comme chaque année la Coordination Régionale Lorraine tenait à avoir une attention particulière pour les jeunes et futurs diplômés.

Il n'est pas chose simple de s'y retrouver une fois le diplôme en poche. Quid des différentes institutions, leur convention collective et la place du psychologue ?

Cette soirée a eu lieu début mars et a permis à quelques étudiants et jeunes diplômés de venir déposer leurs questionnements et inquiétudes.

Des professionnels des différents champs d'exercice de la psychologie (Fonction publique hospitalière, territoriale, privé, libéral etc.) ont tenté d'y répondre.

Nous proposerons lors des Entretiens de la Psychologie qui ont lieu en juin un atelier (conventions, institution, lettre de motivation, CV...).

LIMOUSIN

# Actualités

## Bureau de la coordination Limousin

L'Assemblée Générale de la Coordination Régionale du Limousin de la FFPP s'est déroulée le 19 janvier dernier. Ce fut l'occasion de faire le point sur les actions menées en 2014 et les projets à venir.

En 2014, trois « cafés psycho » ont eu lieu, permettant de nouvelles rencontres entre psychologues grâce aux arrivées d'autres participants à chaque soirée. Lors de ces rencontres, a été impulsée l'idée de créer deux groupes de réflexion, qui se sont constitués par la suite, autour de la clinique de l'enfant. Ces groupes de travail ont lieu toutes les six semaines environ.

La réflexion au sujet d'une conférence sur le thème de la santé au travail s'est concrétisée en novembre dernier, par une journée d'étude intitulée « De la Souffrance à la Santé au travail : le métier comme levier de la santé au travail », permettant la venue et le rassemblement de 71 professionnels principalement du champ de la santé au travail.

Des offres de formation FFPP ont également été proposées pour, d'une certaine manière, pallier l'absence d'université de psychologie dans notre région. Ainsi, une formation d'animateurs de groupes d'analyse de la pratique (AGAP) a eu lieu au 4<sup>e</sup> trimestre et un Groupe d'Analyse des

Pratiques a débuté en septembre 2014.

Nous souhaitons poursuivre dans cette voie en 2015. Ainsi, concernant la formation continue, sont planifiés « Les écrits du psychologue » les 5, 6, 7 octobre 2015 à Limoges, le groupe d'analyse des pratiques et, selon le nombre de demandes, la possibilité de l'ouverture d'un deuxième groupe, est reconduit. Des psychologues sont également intéressés pour que la formation AGAP ait lieu à nouveau à Limoges, début 2016. Enfin, une formation sur le traumatisme pourrait être prévue pour fin 2016. Nous poursuivrons les cafés psychos qui ont été les bienvenus cette année, le prochain étant prévu pour le jeudi 19 mars (voir site de la FFPP, rubrique Limousin pour plus d'informations).

A plus long terme, une journée d'étude autour de la clinique de l'enfant en 2016 est en réflexion.

Pour finir, la Coordination Limousin est soucieuse des questions qui se posent à notre profession au niveau national. Ainsi, nous ne manquerons pas de participer aux débats à venir concernant la réglementation du code de déontologie. Nous vous encourageons à nous rejoindre au sein de la coordination pour ces actions et projets à venir !

## Pourquoi le choix d'une co-présidence ?

Pour justifier notre choix d'une co-présidence en Limousin, l'argumentaire ci-dessous a été exposé au Conseil d'Administration Fédéral qui s'est tenu à Paris le 31 janvier 2015 et ce fonctionnement de co-présidence a été approuvé à l'unanimité.

« La région Limousin est traversée comme d'autres régions – et la FFPP comme d'autres associations – par une crise de l'engagement qui a conduit à un partage des tâches de type « co ».

En effet, la coprésidence est d'abord venue répondre, depuis 5 ans, aux difficultés de renouvellement du bureau, voire au risque de sa disparition. Notre dernière Assemblée Générale, qui ne voit la présence physique que d'un adhérent alors que tous les mandats sont à renouveler, vient dire que la situation est toujours aussi préoccupante...

L'ancienne présidente de la coordination, qui a initié la coprésidence dans l'idée d'un « tuilage » permettant d'assurer la continuité, témoigne de la grande différence que ce dispositif implique dans le fonctionnement de la présidence et par là même du bureau : il s'agit de l'introduction immédiate d'un plus, d'une altérité source de richesse et d'énergie.

Le règlement intérieur de la fédération prévoit initialement un président et un vice-président, la responsabilité étant assurée par le président qui peut « déléguer ». La coordination régionale du Limousin fonctionne sur un modèle collégial plutôt que par délégation, ce qui ne procède pas de la même dynamique. Le Limousin a d'ailleurs une longue tradition du collectif, au plan de son histoire industrielle par exemple. En effet, déléguer signifie transmettre un pouvoir (détenu donc) à quelqu'un ;

la collégialité implique un partage du pouvoir entre membres d'un même statut. Il s'agit donc de partage, de partage des tâches, responsabilités et réflexions, dans l'altérité.

Le fonctionnement usuel des coordinations, avec un président et un vice-président, n'empêche certes

pas cette mise au travail collégiale, mais l'inscription de la coprésidence procède de l'affirmation d'un désir de réfléchir à plusieurs, d'échanger, de (se) soutenir, de travailler le débat, et nous semble parfaitement en adéquation avec l'esprit fédérateur de notre organisation.

PAYS DE LA LOIRE

## De l'assemblée générale aux actions 2015

Christine Jeoffrion et le bureau de la Coordination FFPP-PDL

L'Assemblée générale de la Coordination régionale FFPP - Pays de Loire s'est tenue le 17 janvier dernier. Elle a débuté par une conférence donnée par le Professeur Anne-Marie COSTALAT-FOURNEAU qui a quitté son université montpelliérain et le soleil du Sud pour venir présenter aux psychologues ligériens ses travaux sur la dynamique identitaire et la construction du projet. Ainsi nous a-t-elle rappelé toute l'importance du sentiment de continuité dans la « dynamique identitaire » fondée sur les stabilités, mais aussi sur l'instabilité. Selon Anne-Marie COSTALAT-FOURNEAU, l'action joue en ce sens un rôle majeur dans la mesure où elle constitue le tremplin identitaire permettant aux capacités de s'actualiser, et donc aussi au projet de prendre forme. Plusieurs exemples de travaux ont permis de comprendre toute l'importance de ces différents concepts.

Dans un second temps, la présentation du bilan moral a permis à l'ensemble des membres du bureau de présenter les différentes actions réalisées en région dont le clou a été la Journée d'études sur les psychothérapies (Cf. Fédérer n° 76). Cette journée a en effet permis de rassembler plus de deux cents personnes intéressées par la présentation des diverses approches de la psychothérapie. Les retours très positifs sur cette journée nous encouragent à poursuivre le format proposé fondé sur une alternance de conférences d'une part, et de lieux d'échanges et de pratiques d'autre part. La proposition de plusieurs formations nationales décentralisées (« AGAP » et « Écrits des psychologues ») ou locales (« Ateliers Recherche d'Emploi »), le premier « Café Psycho », ou encore la participation active de la Coordination à la mise en place de projets internationaux (« ICAP2014 ») ou nationaux (« Entretiens de la Psychologie », Nancy, 2015) ont recueilli un accueil favorable et un soutien fort des personnes présentes. Enfin la représentation de la Coordination au sein du CAF via plusieurs de nos membres (Chargée de mission Santé au Travail,

Membre du CoFraDeC, Représentant Étudiant, etc.) permet de faire le lien entre la Région et le National. Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.

Concernant les projets qui nous animent, ils sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, au vu du succès des précédentes sessions, les formations AGAP et Atelier Recherche d'Emploi (ARE) sont reconduites en 2015, AGAP pour la seconde fois, ARE pour la troisième fois. L'ARE a déjà donné lieu à deux matinées (janvier et février 2015) au cours desquelles les personnes présentes ont pu améliorer leur CV et préparer leur entretien de recrutement grâce à l'aide bénévole de trois psychologues du travail de Pôle Emploi (membres de la FFPP) que nous remercions chaleureusement pour leur investissement. La Coordination PDL va par ailleurs participer à la 26<sup>e</sup> Semaine d'Information sur la Santé Mentale du 16 au 29 mars « Être adolescent aujourd'hui » à Rezé (44). Elle tiendra notamment un stand le mardi 24 mars afin de faire connaître ses activités dans la région. Nous sommes enfin en train de finaliser la préparation d'un groupe d'intervision qui devrait voir le jour dans les mois qui viennent.

La Coordination remercie vivement Béatrice, qui quitte le Bureau, pour son investissement dans la création de la FFPP-PDL et en tant que vice-présidente durant ces dernières années. Elle remercie aussi Didier et Rosie, pour leur investissement notamment lors de la préparation de la Journée d'études. Jean-Marc nous rejoint et nous le remercions par avance pour le temps qu'il va consacrer, en tant que membre actif, à faire vivre la Coordination au sein des PDL. Le nouveau bureau pour l'année 2015 est approuvé à l'unanimité.

Pour conclure, nous invitons celles et ceux qui résident dans les Pays de la Loire, qu'ils soient psychologues, enseignants-chercheurs ou étudiants en psychologie, à prendre contact avec nous afin de participer à la croissance de la Coordination et à la reconnaissance des psychologues dans la région.

## PROVENCES-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Au revoir Pascale**

Aurélie, Karine, Sophie B. &amp; Sophie F.

Pascale, c'était la joie de vivre, la liberté, la légèreté, la nature, l'anti-conformisme... Elle était intransigeante avec ses valeurs, personne n'aurait pu la convaincre d'utiliser un téléphone portable ou d'acheter un ordinateur. Pourtant, aucune information ne lui échappait.

Pascale, c'était l'engagement, personnel, social, associatif, politique. Elle adorait refaire le monde dans un petit bistrot à l'heure de l'apéro, entourée de ses amis.

Pascale, c'étaient des remarques décalées. Elle avait l'art de bousculer les esprits tout en valorisant l'autre sur un fond d'optimisme.

**Pascale aurait pu nous dire ces quelques mots adaptés d'un texte de Henry SCOTT-HOLLAND :**

*Je ne vous ai pas quittés,*

*Je suis seulement passée dans la pièce à côté.*

*Je suis moi, vous êtes vous,*

*Ce que nous étions les uns pour les autres,*

*Nous le sommes toujours.*

*Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné,*

*Parlez-moi comme vous l'avez toujours fait.*

*N'employez pas un ton trop différent.*

*Ne prenez pas un air solennel et triste.*

*Continuez de rire de ce qui nous faisait rire ensemble.*

*Riez, souriez, pensez à moi, priez pour moi.*

*Que mon nom soit prononcé comme il l'a toujours été.*

*Sans trace d'ombre.*

*La vie signifie tout ce qu'elle a toujours signifié.*

*Elle est ce qu'elle a toujours été.*

*Le fil n'est pas coupé.*

*Pourquoi serais-je hors de votre pensée, parce que je suis hors de votre vue ?*

*Je vous attends.*

*Je ne suis pas loin.*

*Juste de l'autre côté du chemin.*

*Vous voyez : tout est bien.*



Notre collègue et amie Pascale MARIOT, trésorière adjointe de la coordination PACA de la FFPP, âgée de 55 ans, a pris un autre chemin le 28 janvier 2015.

# Une rencontre avec la FFPP

Anne-Sylvie Grégoire et Annie Madrières  
Présidente et vice-présidente PELT



Samedi 31 janvier 2015, le Conseil d'administration fédéral (CAF) de la FFPP a voté à l'unanimité l'adhésion de *Penser ensemble le travail* comme organisation nationale au sein de la Fédération. Il s'agit d'une étape importante pour l'association « PELT », fondée en 2001 par des psychologues du travail formés au Conservatoire national des Arts et métiers (CNAM).

Depuis sa création, la notion de pratique professionnelle est centrale (Dès sa création, l'article 2 des statuts précisait que « l'Association a pour but, la promotion, la réalisation et la diffusion de l'activité professionnelle des praticiens de la psychologie du travail et le développement des échanges entre eux. »). Elle se retrouve au cœur des présentations mensuelles de pratiques et s'inscrit comme un critère majeur pour accueillir un nouveau membre psychologue du travail dans l'association. La pratique des psychologues du travail a traversé des bouleversements majeurs, notamment avec l'arrivée en 2002 de la loi sur le Harcèlement Moral, l'inscription cette même année de la distinction entre la « santé mentale » et « la santé physique » dans la loi de modernisation sociale, l'obligation en 2004 de la pluridisciplinarité dans les services de santé au travail, les accords sur le stress imposés par le Ministère du Travail aux entreprises à la suite des suicides au travail particulièrement médiatisés en 2008, puis les accords sur la « Qualité de vie au travail ». La « judiciarisation » des situations de travail s'est accrue, tout comme la demande de prise en charge individuelle, la « psychologisation » des souffrances au travail avec le renvoi des troubles du côté de la structure de la personnalité et de l'histoire infantile. Aujourd'hui, l'expression « RPS », risque psycho-social, s'entend en continu. Comme des évidences, se dit le manque de reconnaissance, la perte des collectifs, le désir empêché de chaque travailleur de faire un travail de qualité, ce qui le ferait souffrir. Les managers de proximité sont « responsabilisés », par les employeurs, par les syndicats et les salariés, pour « traiter » les RPS et les rendre invisibles, au risque d'être les victimes de ces RPS, des inspecteurs du travail imposent des audits sur les RPS au risque de détourner la possibilité d'exprimer et d'élaborer la demande, des employeurs se trouvent face à

l'obligation de sécurité de résultat sur la santé mentale et physique au risque de se retrouver face à des injonctions paradoxales. De nouveaux mots sont apparus, comme « dépsychologiser » (« Revue de question mai 2011 sur les cliniques du travail », Pascale MOLINIER & Lise GAINARD), et qui serait le fondement du travail des cliniciens du travail... D'autres sont en voie de disparition, comme la souffrance au travail au profit du plaisir au travail, du bien-être ou de la qualité de vie au travail. Au fil des années, les psychologues du travail ont été de plus en plus sollicités. Doit-on s'en réjouir ? Les ambiguïtés des demandes sont réelles. La neutralité demandée tout autant que revendiquée par des psychologues du travail est équivoque, face aux questions sociopolitiques posées par le rapport entre santé et travail.

En 2011, les psychologues du travail de PELT se sont accordés sur la description de leur métier : « Le/la psychologue du travail accompagne et soutient par l'analyse des situations de travail les salariés ou demandeurs d'emploi dans leurs réflexions sur le rapport entre santé et travail, et sur le sens des troubles rencontrés, les employeurs, les membres des Instances Représentatives du Personnel (IRP), les organisations syndicales et les acteurs de la prévention dans les actions de prévention à envisager ». Par ailleurs, un premier colloque organisé par PELT « Psychologue du travail CNAM : état des lieux des pratiques », s'est tenu devant 80 pairs en 2007, puis des Rencontres pluridisciplinaires « Travail : affaire de tous » le 6 décembre 2013. La tenue de cette journée devant 200 personnes a témoigné de la maturité professionnelle des membres de l'association. Ces deux événements ont confirmé que l'association contribuait à la professionnalisation des pratiques de la psychologie du travail.

Implication des membres, mise en visibilité des pratiques et du métier : c'est dans ce mouvement que, début 2014, PELT a soutenu sa candidature à la FFPP. Les psychologues cliniciens du travail étant peu présents dans cette fédération, le CA y a vu la possibilité de s'engager plus avant dans le développement du métier de psychologue du travail, en représentant activement ces pratiques dans le champ de la psychologie. Après lecture de

nos statuts, la FFPP a demandé à PELT que les statuts de notre association puissent préciser que l'association respectait le code de déontologie 2012 des psychologues, que les personnes morales qui adhéraient à PELT étaient bien des psychologues enfin que, lorsqu'ils étaient en exercice, ils étaient inscrits sur les listes ADELI de leur département. Les membres de PELT ont décidé de s'engager le processus de modification des statuts.

Lors des échanges sur l'identité professionnelle que PELT souhaitait soutenir dans ses statuts, se sont alors posées deux questions majeures :

- quel était le primat identitaire : « psychologue » ou « psychologue du travail » ?
- que mettre en visibilité : la multiplicité des pratiques cliniques et leur ancrage pluridisciplinaire, ou bien la posture de clinicien en tant que travail clinique à chaque fois singulier ? Concrètement, fallait-il ajouter un S à la notion de « clinique du travail », ou non ?

La première question a été tranchée rapidement : l'identité professionnelle est celle de psychologue du travail. Les psychologues du travail de PELT se reconnaissent du champ de la psychologie avec des références théoriques et méthodologiques sur le psychisme humain en interaction sociale. Néanmoins, ils affirment la centralité du travail dans la construction du sujet et de ce qui fait société, ce qui n'est pas nécessairement le fait de courants théoriques et méthodologiques ayant formés de nombreux psychologues. Le primat identitaire est bien celui de psychologue du travail, tout en s'inscrivant dans le cadre de la loi sur la reconnaissance du titre de psychologue.

La seconde question, plus complexe, a engendré de nombreux débats. Les pratiques et les cadres référentiels des psychologues du travail de PELT sont en effet hétérogènes : certains centrent leur travail sur l'écoute et l'accompagnement des sujets au travail, d'autres se focalisent sur l'activité pour favoriser son développement et « soigner le travail », d'autres encore favorisent l'élaboration sur le rapport entre un contexte social (imaginaire social, système institutionnel, organisation du travail) et l'histoire du sujet avec sa conflictualité intérieure. Si les points de convergences sont majeurs, les divergences sont réelles. L'association « Penser ensemble le travail » permet de confronter à d'autres ses ancrages théoriques et méthodologiques, de mettre au travail ses présupposés et d'interroger les cadres théoriques et méthodologiques portés par les cliniques du travail : psychodynamique du travail, clinique de l'activité, psychosociologie du travail. Cependant, les psychologues du travail de PELT

se revendiquent tous cliniciens du travail, c'est-à-dire au chevet de « la personne totale en situation réelle » (Lagache, 1949), situation entendue par eux comme engagement du sujet dans une épreuve réelle du travail. Ils construisent des espaces transitionnels individuels ou collectifs pour penser le travail à partir des situations concrètes de travail et favorisent l'élaboration du rapport subjectif au travail pour se projeter dans de nouvelles situations de travail. C'est cette acception de la clinique en tant que position mouvante et à chaque fois singulière du praticien qui a été privilégiée et votée à l'unanimité lors de l'AG extraordinaire sur les statuts de PELT. Le S à clinique faisant référence à la polysémie théorique et méthodologique du genre n'a pas été choisi, pour centrer la réflexion de l'identité professionnelle sur la posture clinique du praticien.

Les statuts de PELT ont ainsi confirmé que l'Association avait pour but, la promotion, la réalisation et la diffusion de l'activité professionnelle des psychologues du travail, praticiens en clinique du travail, et le développement des échanges entre eux. Et que, par ailleurs, tout membre pouvait justifier du droit à l'usage professionnel du titre de psychologue reconnu par la loi du 25 juillet 1985 (N° 85-772) et, lorsqu'il était en exercice, était inscrit sur la liste ADELI de son département. Ce vote interne témoigne non seulement du processus de professionnalisation et d'étayage du métier de psychologue du travail, praticien en clinique du travail, mais aussi de notre engagement à participer à un chantier plus vaste avec la FFPP, pour le développement d'une psychologie respectueuse des sujets et favorable à la construction de liens sociaux.

L'accueil chaleureux que nous a témoigné la FFPP en mai 2014, lors d'une première présentation de PELT au CAF, puis en janvier 2015 et le vote unanime qui a suivi, ont profondément touché les psychologues du travail de PELT. Nous sommes persuadés que cette rencontre sera une ressource aux uns et aux autres, que nous espérons fertile pour le champ de la psychologie. Déjà, la prochaine rencontre se profile. PELT sera présent aux Entretiens Francophones de la Psychologie à Nancy les 4, 5 et 6 juin 2015 à travers deux symposiums consacrés respectivement au métier de psychologue du travail, praticien en clinique du travail et à la pluridisciplinarité.

Q À lire, ↓ à télécharger ou 📄 à partager :

Contact : [penserensemble@gmail.com](mailto:penserensemble@gmail.com)

Site : <http://www.pelt.fr/>



UNIVERSITÉ

# Sélection des étudiants à l'entrée du master 1 : une question qui évolue

**Benoît Schneider,**  
Professeur de psychologie,  
Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 186 9  
Président de la FFPP

**Hélène Ricaud,**  
Maître de Conférences de Psychologie,  
Présidente de l'AEPU.

Le comité de suivi des masters a été saisi de la question d'un changement possible de la réglementation pour rendre possible la sélection à l'entrée en Master. Siègent ordinairement à ce comité les représentants d'« organisations représentatives ». De façon exceptionnelle sur ce sujet avaient été invités pour audition, le 29 janvier dernier, les doyens de conférences de « Conférences de doyens » (Sciences économiques et gestion, Staps, Universités de Lettres et Sciences humaines, Droits et sciences politiques, UFR scientifiques. Du fait de nos nombreuses démarches et de la spécificité de la psychologie, nous avons été conviés à cette réunion. Nous venons par ailleurs de recevoir une invitation pour audition sur le même thème à la Conférence des présidents d'université.

**Nous avons rappelé notre position.**

La position de l'AEPU (Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie des Universités) et de la FFPP (Fédération Française des Psychologues et de Psychologie, dont l'AEPU est membre) est une position de longue date. On trouvera joint une série de documents et d'analyses publiés depuis plus de 10 ans qui plaident en faveur de cette sélection pour la filière psychologie. Le premier texte joint, daté de 2006, renvoie à une première analyse non jointe datée de 2002.

Les arguments développés pour soutenir cette position s'appuient d'abord sur des arguments largement partagés par d'autres disciplines (cohérence de la formation, valorisation des dispositifs pédagogiques, caractère non fondé de la sélection entre master 1 et 2, dont on peut

rappeler qu'elle résulte d'un choix politique et non d'un choix pédagogique).

**Notre choix résulte ensuite de caractéristiques spécifiques à la filière :**

- Une discipline attractive offrant peu de débouchés : discipline attractive quant au nombre d'étudiants qu'elle accueille, la psychologie offre peu de débouchés au regard du nombre d'étudiants qui s'y engagent ce qui oblige à des étapes sélectives de passage du fait du numerus clausus imposé à l'entrée des masters. Elle est dès lors l'objet à la fois de discours publics de dépréciations (Schneider, 2007) et de représentations négatives souvent nourries par les étudiants et les jeunes diplômés eux-mêmes. La réalité n'autorise pas à enjoliver la situation.
- L'originalité de la formation des psychologues dans l'enseignement supérieur : situation originale et même unique dans l'enseignement supérieur français et en psychologie dans les pays industrialisés : la loi de 1985 a consacré une formation à visée professionnelle, débouchant sur une profession dont l'exercice est protégé par un titre et sans sélection à l'entrée, et qui nécessite un stage dont la nature de l'encadrement et la durée de 500h est fixée par décret, imposant là encore des contraintes spécifiques du fait de la réglementation sur la gratification des stages.

Deux conséquences résultent de ces spécificités : les étudiants, pour réussir à obtenir un master indispensable pour exercer la profession qu'ils ont choisie, sont incités ou contraints à souvent redoubler leur master 1 ou suivre des formations

**préalables complémentaires. Lorsqu'ils sortent diplômés, du fait de la réglementation protégeant le titre de psychologues, les étudiants trouvent difficilement à s'insérer sur la seule base des compétences acquises en cours de cursus si celui-ci n'est pas finalisé. C'est la seule profession réglementée qui n'impose une sélection qu'à l'issue de 4 à 5 ans de formation.**

**Les textes mentionnés (Schneider, 2007, 2009) proposent des indicateurs chiffrés attirant l'attention sur l'évolution des flux étudiants. Les dernières données obtenues ne figurent pas dans les textes publiés et joints mais seront prochainement diffusés (Schneider, *Le Journal des psychologues*, à paraître). Le tableau ci-dessous présente le nombre d'étudiants inscrits durant les 3 dernières années à différents niveaux du cursus. Les chiffres des années qui précèdent présentent une forte stabilité.**

Nb étudiants	Total	L3	M1	M2
2011-2012	36 050	9 166	10 482	4 366
2012-2013	36 987	8 711	10 765	5 217
2013-2014	39 625	8 638	9 285	4 340

### **Les étudiants sont-ils prêts à accepter cette sélection à l'entrée de M1 ?**

La pétition «Ne bradez pas la profession de psychologue» lancée en 2006 conjointement par la FFPP/AEPU et par la Fédération Nationale des Étudiants en Psychologie (FENEPSY) : elle plaide en faveur de la sélection à l'entrée en master ; elle a été signée par plusieurs milliers d'étudiants et de professionnels.

Deux universités en France ont introduit cette sélection : Aix-Marseille dès 2008 avec l'accord de l'UNEF qui siégeait au conseil d'UFR et Paris-Descartes. La formation y a gagné en qualité au niveau du master. Elle a contribué à renforcer chez les enseignants le travail en amont pour accompagner la réorientation des étudiants de licence non admis. Cette réflexion rejoint le travail conduit au sein de la DGESIP avec les représentants d'universités et d'organisations professionnelles sur la filière psychologie en 2011-2012.

### **La réunion du comité de suivi des masters du 29 janvier a permis d'aboutir à des constats :**

- Dans certaines disciplines, les possibilités d'insertion professionnelle ne suffisent pas à absorber la masse des étudiants qui entrent en master 1, ce qui implique la nécessité d'une

sélection en master, soit à l'entrée, soit à l'inter-cycle. Bien que n'étant pas prévue par les textes actuellement applicables, la sélection est pratiquée par de nombreuses universités.

- La sélection en master 2 contrevient à l'articulation 3/5/8 du schéma LMD, lequel suppose une formation sur quatre semestres continus, comme l'indique le Cadre National des Formations, et engendre, de plus, un public de « reclus-bloqués » à la fin du master 1.
- La quasi-totalité des conférences relève l'impact négatif de l'absence de sélection, qui dévalorise le diplôme au moment du recrutement.
- Une disparité des situations selon les disciplines, les mentions de master, les parcours types et les secteurs géographiques est à prendre en compte. Dans certaines disciplines, il y a un relatif équilibre entre l'offre et la demande.

Un certain nombre de propositions a pu se dégager des échanges lors de cette séance :

- une quasi-unanimité sur la nécessité d'une sélection-orientation à l'entrée en master 1 afin de pouvoir réguler les flux en fonction des possibilités d'insertion professionnelle, avec une dérogation pour les mentions de master ouvrant l'accès à des concours au niveau du master 1 (filières droit et enseignement), et la possibilité pour ces cursus d'une sélection-orientation à l'entrée en master 2 ;
- la nécessité d'élaborer une carte nationale des formations de master par secteur disciplinaire afin d'informer les étudiants des diverses possibilités sur le territoire national, et de leur garantir une poursuite d'études en master sans un accès automatique, ni dans leur établissement initial, ni dans un parcours type déterminé ;



- une quasi-unanimité sur les modalités de la sélection : refus du tirage au sort et mise en place d'une sélection-orientation en fonction des résultats obtenus, des compétences acquises et du projet professionnel de l'étudiant ;
- une unanimité sur la nécessité d'une valorisation du diplôme de licence et des connaissances et compétences acquises par un étudiant titulaire d'une licence, permettant d'améliorer l'insertion professionnelle de ces diplômés et donc l'employabilité de la licence.

### En synthèse, le comité a retenu l'avis suivant :

« À défaut de la possibilité d'une sélection-orientation à l'entrée en master 1, a été affirmée la nécessité, conformément à l'article L.612-6 du Code de l'éducation, de prendre un décret fixant la liste limitative des formations soumises à restriction, décret-cadre ouvrant le principe d'une autorisation de sélection en master 1 et par exception en master 2 pour les mentions de master ouvrant l'accès à des concours au niveau du master 1, avec application au choix des Conseils d'administration des établissements. »

### Q À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager :

Schneider, B. (2007). La formation en psychologie, *Bulletin de Psychologie*, tome 60, hors-série, 71-79.

Schneider, B. (2009). Les formations en psychologie : un contexte en évolution et des tendances paradoxales, *Le Journal des psychologues*, février 2009, n°264, 14-17.

Schneider, B. (2015). *Des effectifs et des diplômés à l'université, et de nouveaux psychologues : une actualisation de données*, mai 2015 à paraître

Site : [aepu.fr](http://aepu.fr)

## LYCÉE

# Pour le retour de la psychologie au lycée

Alain Lieury

Professeur émérite de Psychologie cognitive  
Chargés de projet par la FFPP

Agnès Florin

Professeur de Psychologie de l'enfant et de l'éducation

## Et si la géographie avait disparu dans l'enseignement en France ???

Coup de tonnerre médiatique, le Ministère vient de décider de supprimer la Géographie des programmes du Collège et Lycée. Non, c'est une fausse annonce ! Mais que se serait-il passé ? Une vive réaction des agrégés et des professeurs de géographie, des grèves..., relayées, on peut l'imaginer, par les médias.

## La disparition de la psychologie au Lycée depuis 2003.

Et pourtant cela s'est passé pour la Psychologie et personne ne s'en est aperçu. L'enseignement de la Psychologie a complètement disparu des programmes de Philosophie depuis 2003 (BO 2003 n° 25 du 19 Juin 2003), sans concertation avec des représentants de cette discipline. C'est comme si la Géographie avait disparu des programmes d'Histoire-Géographie ou comme si la Géologie

avait disparu des programmes de SVT, sans que les géographes ou les géologues puissent défendre leur discipline. Aucune Société de psychologie n'a été consultée et on ne trouve pas trace de réaction. Étant donné l'importance de la psychologie contemporaine au plan international, son utilité dans de nombreux aspects de la vie sociale, et le fait qu'elle attire un grand nombre de bacheliers à l'université en toute méconnaissance de ce qu'est réellement cette science, il serait désormais opportun qu'elle soit l'objet d'un enseignement spécifique, comme cela est d'ailleurs reconnu au niveau universitaire, puisqu'il existe des diplômes et une section spéciale (16e) du Conseil National des Universités, et comme cela existe dans l'enseignement de base de nombreux pays développés. Ce manque de formation concerne environ 600.000 lycéens, dont certains deviendront chefs d'entreprise, enseignants, médecins, journalistes, hommes politiques... sans avoir abordé aucun thème de la psychologie contemporaine. Rappelons aussi

qu'un prix Nobel vient d'être attribué en 2014 à deux chercheurs travaillant sur la mémoire, thème qui n'est plus traité dans le cursus scolaire. De 2003 à 2014, ce sont donc plus de six millions d'élèves qui sont sortis du lycée sans information sur cette science majeure au niveau international.

## Historique et démarches de la FFPP et de l'AEPU

Pourtant, historiquement, la part consacrée à la psychologie a été très importante dans les programmes antérieurs des Terminales. Ainsi dans un manuel de philosophie de 1941, la partie consacrée à la psychologie compte 786 pages et aborde les thèmes classiques de la perception, la mémoire, l'intelligence, la personnalité, citant des auteurs spiritualistes (Bergson, etc.), et expérimentalistes (BINET, etc.). Dans les années 1960, avec le cours de HUISMAN et VERGEZ, la psychologie correspondait encore à un manuel d'environ 250 pages, avec 20 chapitres présentant ses thèmes et méthodes. Puis, au fil du temps, les programmes se sont mystérieusement étioilés, sans que le volume horaire de la philosophie ait été réduit : il reste très important, avec 8 heures hebdomadaires en série L, par exemple.

### Première réunion avec le Conseil Supérieur des Programmes (novembre 2013).

La démarche des psychologues débute en 2012 auprès de M. Vincent PEILLON, Ministre de l'Éducation Nationale, l'informant de la disparition de l'enseignement de Psychologie en Terminale. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec ses conseillers qui nous ont adressés directement au Président du Conseil Supérieur des Programmes (CSP) alors en cours de constitution. Le représentant du Président du CSP, M. Roger-François GAUTHIER et plusieurs membres du CSP ont reçu, en mars 2014, Benoît SCHNEIDER (président de la FFPP), Roger Lecuyer (président du Comité Français pour la Certification européenne Europsy), Alain LIEURY et Agnès FLORIN (chargés de projet), qui leur ont remis un dossier sur la place de la psychologie en terminale, des propositions de programmes et un volet de comparaison internationale ; la réunion a été très cordiale, et ses membres ont semblé reconnaître le bien-fondé de notre demande. Mais M. GAUTHIER a rappelé que le Ministre avait missionné les universitaires sur des propositions de socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et que l'élaboration des programmes pour le lycée n'était pas encore d'actualité en 2014. Cette commission nous a demandé des propositions pour le socle que nous lui avons adressées.



### Deuxième réunion (janvier 2015)

En 2014, un courrier de la FFPP et de l'AEPU a été envoyé à la nouvelle Ministre Mme VALLAUD-BELKACEM, afin de l'informer de notre projet et de l'état de la question, ainsi qu'au nouveau président du CSP (M. Michel LUSSAULT). Agnès FLORIN et Alain LIEURY, accompagnés de Maria PEREIRA-FRADIN (représentant le président de la FFPP) ont été reçus en janvier 2015 par M. Roger-François Gauthier, membre du CSP, et Mme Magali Rosa, chargée de mission sur ce dossier. La réunion a été longue, riche d'échanges et très cordiale. M.GAUTHIER nous a proposé de travailler en partenariat sur trois points :

- la lecture du texte du « Socle commun de connaissances, compétences et culture » en pointant les éléments sur lesquels un éclairage « psychologique » pourrait être utile ; l'aide des psychologues pour des documents d'accompagnement, des ressources documentaires pour les enseignants au cours de la scolarité de l'élève.
- la discussion sur les programmes du Lycée.
- la discussion sur la présence de la psychologie dans la Formation des Maîtres (Espé).

Afin de sensibiliser les membres du CSP sur ces problématiques, M. GAUTHIER a sollicité la FFPP et l'AEPU pour une prochaine présentation orale devant le CSP plénier, quant à la place de la psychologie dans la formation au lycée et dans la formation des maîtres, avec une perspective à la fois historique et prospective. Bientôt le retour de la psychologie dans la formation du second degré ?

## HOMMAGE

## « Jean Pierre CHARTIER »

**Dominique Szepielak**Psychologue, n° ADEL1 : 78 93 0263 5,  
Chargé de mission FFPP « Crises et désastres »*Dominique Szepielak nous propose ici un texte hommage personnel à Jean-Pierre CHARTIER, décédé il y a peu.*

Dans la nuit du mercredi 11 février au jeudi 12 février, Jean-Pierre CHARTIER nous a quittés. Cet éternel optimiste, cet infatigable humaniste nous a laissés après maints combats, et après maints écrits.

Comment décrire un homme sans pouvoir lui en parler ? Comment décrire un homme qui a vécu dans la passion et dans l'amour de son métier ? Comment écrire à propos de celui qui a, sa vie durant, vécu une plume à la main ? Sans cesse un nouveau projet d'écriture, sans cesse l'envie de transmettre, et en fond, cette grande découverte qui l'animait sa vie durant, la psychanalyse.

Incasable (Les Incasables : Alibi Ou Défi), le titre d'un de ses livres, lui correspondait finalement assez bien. Psychanalyste incasable, formé à l'École Freudienne, il s'épanouira dans le quatrième groupe.

Très tôt il aura voulu rentrer un carré dans un rond, en travaillant avec des adolescents, des délinquants, sans jamais oublier la psychanalyse. Une folie, décriée par certains, applaudie par d'autres. Il aura de fait, dans ce choix, ouvert une brèche dans la pratique de la psychanalyse, hors du divan.

Toujours sur les routes de France. Le psychanalyste itinérant, le psychanalyste novateur qui courait d'institution en institution prêcher la cause des délinquants, transmettre sa bonne humeur. Malgré ce « grand écart », il était rigoureux et extrêmement attaché à la pensée orthodoxe de Freud, pouvant le citer à tout moment, pouvant associer à chaque pensée de Freud un moment de sa vie. Pour agrémenter ses pensées, ses réflexions, ses tirades, il rebondissait toujours avec élégance en faisant référence à un auteur de la littérature française et à la mythologie qu'il connaissait à la perfection.

D'ailleurs, il créa un mythe freudien, il ouvrit une malle, dans les « Freudaines, Onze lettres



retrouvées de Sigmund Freud » (éd. Dunod, 2005), légère, mêlant habilement mythe et réalité, pour mieux réfléchir, pour mieux s'ouvrir, mais sans blesser l'autre.

En lisant ce bel ouvrage, j'avais plaisir à imaginer Jean-Pierre CHARTIER ouvrant cette malle, avec ces écrits inédits de Freud qui s'offraient à lui. Peut-être cette malle existait, mais il me semble qu'elle se referme avec son départ, lui qui avait encore tant à offrir !

Jean-Pierre CHARTIER, c'était l'éternel nœud papillon. Vous imaginez un psychanalyste en nœud papillon, roulant dans une vieille Porsche pour se rendre dans une institution avec de jeunes délinquants ?

Plus tard, enseignant à l'Institut Catholique, toujours le nœud papillon, la psychanalyse, mais en moto, et toujours en retard !

Jean-Pierre CHARTIER avait aussi de beaux rêves, d'ailleurs c'est ainsi qu'il introduisit la première réunion de l'embryon de l'actuelle FFPP. « Chers amis, cette nuit j'ai fait un rêve. Toute la profession (de psychologues) s'unissait et se mettait d'accord ». Je pense que tous ceux qui étaient présents s'en souviennent encore. Tout l'amphithéâtre de l'EPP éclata de rire. Offrant les locaux de l'EPP pour la cause de la

profession, il réalisa ainsi un bel acte de foi.

Un rêveur, mais aussi un visionnaire. Très tôt, directeur de l'EPP, il alla vers l'international, vers d'autres continents, le Canada, puis le Vietnam. Mêler les pratiques, mêler les points de vue, mêler les gens. Transmettre, mettre en lien. La psychologie était pour lui plus qu'une pratique, c'était une rencontre, une découverte, une ouverture.

C'était tout cela Jean-Pierre CHARTIER, un homme qui avait une joie communicative, un homme qui aimait les autres. Jamais je ne l'ai surpris à dire du mal d'un autre, au contraire, il aimait aider, accompagner, porter les autres.

Aujourd'hui la FFPP a un peu plus de dix ans, Jean-Pierre CHARTIER m'a invité à cette naissance et j'y suis toujours. Il y croyait profondément, même si, lors de cette naissance, il refusa d'en être le premier président.

Jean-Pierre CHARTIER, c'est aussi l'EPP, un enseignant, puis un directeur. Jamais il n'abandonna son poste au cours d'introduction à la psychanalyse. Les anecdotes, les siennes, celles liées à Freud et à l'histoire de la psychanalyse, puis l'annexe, les pauses se poursuivant au café, avec d'autres anecdotes, d'autres histoires.

Je fus son élève, puis une sorte de disciple, puis un ami. Dans ce dernier cadre, l'homme d'habitude si éloquent, se révéla plus discret. Il y exprima une belle sensibilité, subtile, pleine de profondeur et de couleur.

Très vite pourtant, généralement dans l'un des bons restaurants parisiens, qu'il connaissait, où on le connaissait, il se mettait à parler « gastronomie ». La bonne chair et la psychanalyse, quelle belle association orale !

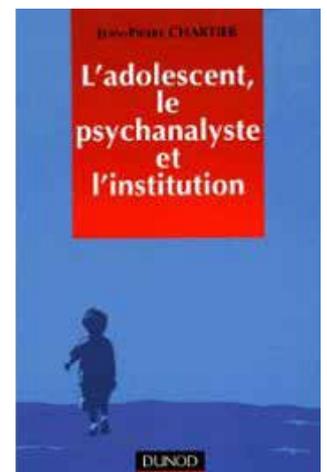
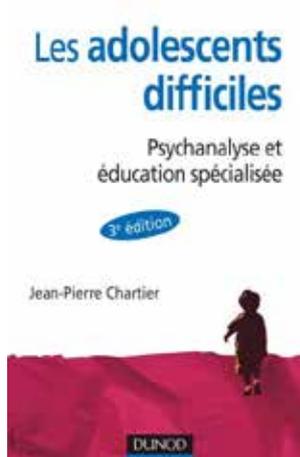
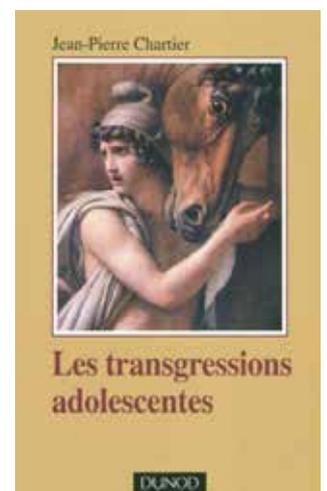
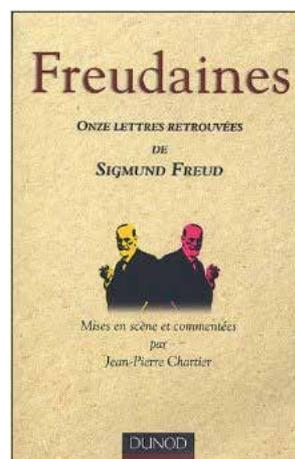
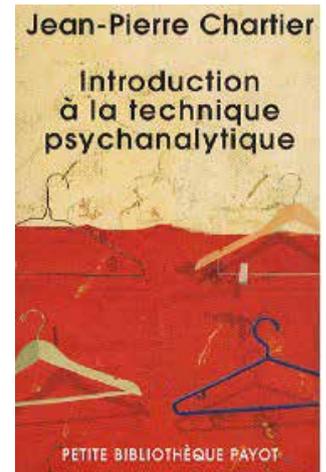
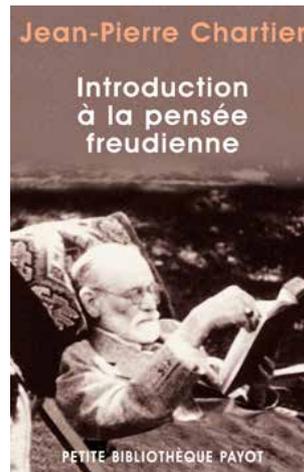
Jean-Pierre CHARTIER, c'est aussi la Palme Académique, bien méritée, portée pudiquement, généralement de travers. Il méritait pourtant bien d'autres distinctions, mais probablement n'existent-elles pas encore, trop étroites pour cet esprit si libre, si créatif, si érudit.

Jean-Pierre CHARTIER, c'est aussi de la dignité dans la maladie. Régulièrement je l'avais au téléphone, selon ses dires, « tout va bien ».

Pour respecter cette dignité, cette pudeur, je privilégiais le téléphone pour lui permettre de dire que tout va bien. Mais l'ab-sens était déjà présente. Même dans son départ, dans son absence, il poursuit son enseignement. Je touche hélas plus concrètement du doigt ce concept

lacanien. Du sens il en a laissé, pour des élèves, pour une profession, pour des proches, pour des amis. Des actes, des jalons, il en a posé, en France, et partout où il allait. Depuis la nuit du mercredi 11 février, un vide discret, élégant s'est ouvert.

Cette nuit j'ai fait un rêve...



PSYCHOLOGUES DE LA POLICE NATIONALE

# Exercice illégal ? Quand une institution régaliennne remet en cause la légitimité de notre profession dans le secteur public

Danièle Coste

Secrétaire Générale SPPN

Les psychologues de la Police Nationale sont répartis en trois pôles de compétence et d'intervention : la formation et le recrutement, le soutien des personnels et l'accueil des victimes avec, dans le cadre de la prévention de la récidive, l'orientation des auteurs. Un seul syndicat représente l'ensemble de ces professionnels : le Syndicat des Psychologues de la Police Nationale (SPPN), organisation membre et fondatrice de la FFPP.

Fin 2013-début 2014, un audit du service du soutien a été réalisé par trois inspections générales :

- l'Inspection Générale de l'Administration,
- l'Inspection Générale de la Police Nationale
- et l'Inspection Générale des Affaires Sociales.

Lors d'un CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) en juin 2014, sans que les représentants des psychologues n'y soient même invités, les conclusions de cet audit ont été présentées à l'ensemble des syndicats sauf que... Cet audit déborde de contre-vérités. Les psychologues de la Police Nationale sont notamment accusés de « risque d'exercice illégal de la médecine » et de « concurrence déloyale avec les psychologues en libéral » !

En août 2014, le SPPN a adressé une demande d'audience au Directeur des Ressources et des Compétences de la Police Nationale (DRCPN) pour obtenir des explications sur les scandaleuses conclusions de l'audit du service de soutien. Le DRCPN a refusé de recevoir les représentants des psychologues de la Police et les a renvoyés au sous-directeur chargé de l'action sociale, celui qui justement a commenté l'audit et est chargé de l'application des préconisations retenues.

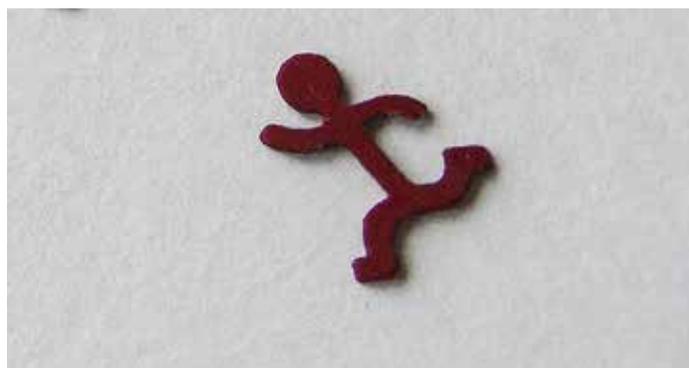
Suite à tout cela, le SPPN a décidé de solliciter les services et conseils d'un avocat lequel a démontré le non fondement de ces accusations et adressé

le 18 novembre 2014 un courrier à l'administration, courrier jusqu'alors resté sans réponse.

Reste cependant encore à comprendre l'objectif visé par le ministère en commandant et faisant réaliser cet audit ? Externaliser le soutien ?

S'il n'est pas contestable que cette hypothèse reste de la liberté de l'institution policière, on peut néanmoins se poser la question de sa pertinence dans la situation actuelle. Cinquante-cinq suicides en 2014 est tellement au-dessus de la moyenne de la population générale que ce chiffre démontre s'il en était besoin la réalité de la souffrance des policiers.

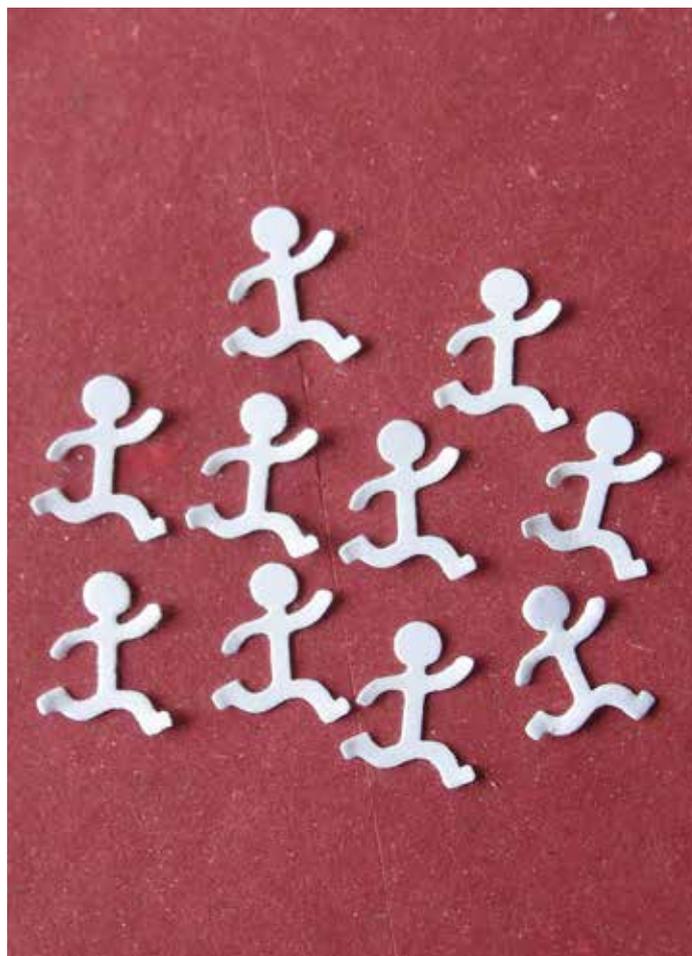
En 1996, en proposant un soutien psychologique à ses personnels, le ministère de l'intérieur était alors totalement pionnier. Qu'il souhaite aujourd'hui revenir sur cette politique sociale est de son droit mais encore faudrait-il qu'il ne s'appuie pas sur des suppositions sans fondement (exercice illégal de la médecine, concurrence déloyale !) pour dénigrer ou remettre en cause les psychologues, leur capacité de discernement, leur professionnalisme et leur déontologie. À noter que par-delà la remise en cause des psychologues de la police que nous sommes, ce sont 40 000 professionnels diplômés qui peuvent se sentir diffamés par les considérations de l'institution en laissant à penser que les praticiens qui travaillent dans de nombreux champs, milieu associatif (associations d'aide aux victimes, Centre d'Information aux Droits des Femmes et



des Familles, associations pour l'aide au handicap, à la parentalité ...), milieu institutionnel (pénitencier, hospitalière, éducation nationale, PJJ, CMP, IME...) pourraient être aussi en situation de concurrence déloyale vis à vis des praticiens installés en libéral ? Soulignons d'ailleurs que les personnels de police ne sont nullement obligés de voir le psychologue de soutien de l'institution et qu'ils gardent assurément le libre choix de leur praticien. Selon la problématique qu'ils présentent, lorsqu'ils sollicitent le psychologue du ministère, les policiers sont même souvent orientés vers des thérapeutes extérieurs (psychiatre, psychologue spécialisé en TCC, CMP, psychanalyste...).

Quant aux accusations de risque d'exercice illégal de la médecine et de concurrence déloyale, véritablement inquiétantes, elles démontrent une méconnaissance totale de la réalité en terme de santé mentale et de prise en charge à l'instar d'ailleurs de ce que recouvrent pour les mêmes interlocuteurs les notions de prévention et de risques psycho-sociaux. On pourrait même considérer qu'il s'agit d'un véritable déni des textes qui cadrent notre profession, la loi de 1985, relative à la protection du titre, le décret 2010 et sa modification en 2012 concernant les dispositions pour les psychologues, sur le statut de psychothérapeute ainsi que notre code de déontologie.

Outre un soutien financier, le SPPN qui partage nombre des valeurs et objectifs de la FFPP demande aujourd'hui à la fédération de l'appuyer et d'intervenir auprès du ministère. La première action engagée a été de demander à la Commission Nationale



Consultative de Déontologie des Psychologues de rendre un avis d'expert sur les accusations dont nous sommes victimes.

## Position de la FFPP

### **Benoît Schneider**

Professeur de psychologie,  
Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 186 9  
Président de la FFPP

### **Emmanuelle Truong-Minh,**

Psychologue, N°ADELI : 91 93 0297 6  
Secrétaire Générale de la FFPP.

De son côté, la FFPP alertée par le SPPN, syndicat membre et fondateur, a porté son attention sur ce dossier. En effet, les propos tenus dans le rapport paraissent relever d'une méconnaissance des fondamentaux de notre profession dans son ensemble, tant sur le plan de sa déontologie que des missions fondamentales et des compétences des psychologues. Elle soutient donc fortement la position du SPPN en se joignant à la demande d'avis sur le plan déontologique qui a été formulée le 05 janvier 2015 et est en

cours d'étude de manière indépendante par la CNCDP. La FFPP a également pris la position de soutenir financièrement l'initiative du SPPN et de s'engager à ses côtés dans toutes les actions que le syndicat jugera utiles de mener afin de protéger la qualité du soutien psychologique proposé aux usagers ainsi que les conditions de travail des psychologues.

## TÉMOIGNAGE

# Être Psychologue au Maroc, un métier en devenir

Jacques Garry

Psychologue retraité,  
Chargé de mission Éducation de la FFPP.

***Étant un pays en développement, le Maroc a connu des changements tellement brutaux et profonds qu'ils ont bouleversé le système des normes et des valeurs sociales régissant les représentations sociales, les comportements individuels et collectifs, et sans laisser, par conséquent, intact le système de socialisation et d'indentisation (construction de l'identité) en place. (El Mostafa HADDIYA, doyen de la faculté pluridisciplinaire de Safi, président de la SMP).***

Pendant un séjour au Maroc, j'ai pu rencontrer des jeunes psychologues en formation dans une école privée de Casablanca et les membres (surtout universitaires) de la Société Marocaine de Psychologie (SMP) à Rabat.

Il apparaît que les jeunes psychologues marocains sont dans une situation très inconfortable, pris entre une formation universitaire de haut niveau qui se rapproche de celle dispensée en Europe et une réalité de pratique nettement plus délicate voire discutable à certains égards.

Au cours d'une intervention auprès des étudiants marocains d'une école privée (école supérieure de psychologie à Casablanca), j'ai pu présenter des éléments de réflexion autour de la pratique des psychologues dans le champ éducatif. Il y a de leur part une très grande curiosité pour l'exercice de la profession même s'ils ne paraissent pas avoir une image précise de ce que l'on est en droit d'attendre d'eux comme futurs professionnels de la psychologie en regard de ce que l'on connaît en Europe.

Ils semblent avoir des contrats de travail très flous ne faisant que peu ou pas référence à leurs compétences acquises. Les conditions d'exercice sont aussi problématiques puisque les lieux, les horaires et les statuts ne correspondent pas à ce qu'ils sont en droit d'exiger. En un mot, tout reste à créer pour un libre accès et exercice de la psychologie au Maroc.

Comme le Maroc ne semble pas remplir les conditions d'un état de droit (cf. Tahar Ben Jelloun) tel qu'il régit l'activité des psychologues en Europe

et Amérique du nord, les jeunes étudiants et professionnels sont soumis à des contraintes sévères qui mettent en doute la référence à une déontologie du métier (respect des personnes, confidentialité, libre expression, libre accès...) déontologie qui resterait encore à définir au Maroc. Sur le marché du travail, les psychologues, toutes formations confondues, se heurtent à d'autres professionnels — auto-proclamés psychologues, psychothérapeutes, coachs, et gourous de tout acabit. Certains d'entre eux ont même commencé un lobbying en vue de faire reconnaître par les autorités un titre de psychothérapeute dont il y a toutes les raisons de douter de la qualité.

Le métier au Maroc est trop récent pour pouvoir s'appuyer sur une juste interrogation des usagers. Le mésusage d'un titre est évident.

Une rencontre avec les membres éminents de la SMP montre les limites actuelles des revendications.

Il y a souvent confusion entre titre et statut, ce qui brouille le message des psychologues et formateurs universitaires en direction des instances gouvernementales. Ces dernières, peu au fait des exigences du métier, ne semblent pas, pour l'instant, s'intéresser à la protection d'un titre et par conséquent à celle du public. Le public, lui, devient de plus en plus au fait de la nécessité de chercher de l'aide auprès de professionnels, mais lesquels ?

La profession se mobilise peu à peu mais tous



savent que le chemin sera difficile pour parvenir à un titre unique de psychologue avec une formation et un exercice réglementés.

Il paraît délicat pour les psychologues marocains de copier les modèles européens dont ils sont les plus proches car les conditions générales politiques, sociales voire ethniques compliquent la reconnaissance de la profession.

Pour ce qui concerne l'avenir de la profession au moins dans le champ de l'éducation, il est important de souligner l'extrême précarité du système public éducatif. Si on se réfère à l'ouvrage bien documenté de M. le Professeur El Mostafa HADDIYA, on constate un taux d'analphabétisme récurrent proche des 30% de la population, en constante régression depuis quelques années mais qui est le plus élevé des pays du Maghreb, accompagné de fortes disparités villes/campagnes et hommes/femmes

avec un accès aux écoles, collèges, lycées qui reste l'exception.

Le développement des structures privées est phénoménal et traduit bien les inégalités de traitement.

Dans ce cas, on comprend bien que les difficultés scolaires et/ou sociales persistent sans que l'aide des psychologues soit recherchée.

Il en est de même pour la scolarisation des handicapés, qui n'en est qu'à son tout début. Il y a donc bien un extraordinaire terrain de développement pour un exercice maîtrisé et conscient de la psychologie au Maroc.

Les jeunes psychologues vont devoir faire preuve de courage et d'inventivité pour surmonter les obstacles dans cette société multiculturelle et en développement voire bouleversement ultra rapide, à l'image de presque toutes les sociétés africaines.

EFPA

## Task force Sport and Exercise Psychology



Michel Nicolas

Psychologue,

Chargé de mission Psychologie du sport de la FFPP.

***Depuis le CAF FFPP du 15 octobre 2011, j'ai accepté d'être responsable de la mission ou Task Force (TF) en psychologie du sport. Les principaux buts de cette TF sont de rassembler les psychologues œuvrant dans les différents champs du sport, des activités physiques et des pratiques corporelles, de promouvoir la profession de psychologue du sport, et de défendre le titre de psychologue.***

Conformément aux tâches et activités attribuées aux différentes Task Forces (TF) de l'EFPA, la mission de cette TF est plus spécifiquement de :

- Faire des propositions pour le développement de la psychologie du sport dans le domaine scientifique, mais également celui de la formation et de l'activité professionnelle en Europe et ainsi de favoriser la collaboration entre les psychologues du sport en Europe et plus largement dans le monde.
- Collaborer avec les organisations existantes notamment la FEPSAC (Fédération Européenne de Psychologie du Sport et des Activités Physiques) qui comprend au niveau européen,

comme la SFPS (Société Française de Psychologie du Sport) au niveau français, à la fois des psychologues et d'autres personnes praticiens ou universitaires intervenant ou étudiant dans le champ de la psychologie du sport. Ces échanges seront facilités par le fait que je suis membre de ces deux organisations. J'ai participé et présenté des communications lors des derniers congrès de la SFPS à Nice en Mai 2014 et de la FEPSAC à Madère en juillet 2011.

Depuis sa création en 2011 à l'initiative de la FFPP, la Task Force (TF) psychologie du sport ne cesse de se développer pour compter actuellement 20 membres dont 15 actifs de 17 pays différents. Les principaux objectifs de cette année sont en ligne avec ceux de la TF avec dorénavant pour principal but la proposition d'une certification Europsy spécialisée en sport. Les objectifs à court terme de la TF conformément au plan de travail déposé auprès de l'EFPA en début d'année 2015 sont :

- Organisation et planification des réunions de travail

- Collecte d'informations sur la formation initiale, les stages et supervisions, et les pratiques et organisations professionnelles en psychologie du sport en Europe.
- Suggestions pour l'amélioration de la formation et des supervisions des psychologues du sport dans le cadre d'un document;
- Proposition de critères pour une certification Europsy spécialisée en psychologie du sport.

Une prochaine réunion de travail est prévue en mai pour organiser le symposium en psychologie du sport accepté pour le prochain congrès ECP EFPA en juillet 2015 à Milan et avancer sur les objectifs. Le symposium présentera les activités d'un psychologue dans le champ du sport mais aussi d'autres situations contraignantes ou extrêmes.

### **Annual Work Plan TF Sport and Exercise Psychology 2015**

According to its main purpose, the future development of sport psychology as a field of science, training and professional activity in Europe, and the collaboration between sport psychologists in Europe, the Task Force Sport Psychology propose the following working plan for 2015.

Since its creation in 2011, the TF is constantly growing with currently 20 members and 15 active members from 17 countries mentioned at the end of this document. The future goals are consistent with the previous working plan with the main objective of a proposal for a sport Europsy certification. The following goals exposed during the convenors' meeting in Brussels in June 2014 will be developed:

- Collection of information on the education, training, supervision, professional practice and organizations in sport psychology in Europe;
- Suggestions for improvements in the education and training of sport psychologists;
- Proposition for Criteria for a Europsy certification in sport and exercise psychology.
- Calendar of meetings of the TF in 2015

### **Collection of information on education, training and professional practice in Sport Psychology in Europe**

The practice and approaches to professional training in the field of sport psychology varies considerably across all member nations. As such the TF have decided to collate information on education, training and professional practice in Sport Psychology, into a document, aiming to a better understanding of the situation in Europe. Upon completion the TF should

be in a position to recommend improvements.

An official document will be formed, which will include all gathered information about education, training, supervision and organisations of sport psychologists in Europe. The TF could present and supply this document during the 14th EFPA congress, in Milan, 2015.

The goal of this document is to:

- Collect information on the education, training, supervision, professional practice and organizations in sport psychology in Europe;
- Suggest improvements in the education and training of sport psychologists;
- Propose criteria for a Europsy certification in sport and exercise psychology.

A template was sent to all the members to complete or to write their document according to the precise guideline. We decided to collect all the documents before the end of the year in order to propose a draft next year and discuss it during our next meeting.

Thus, the main chapter will examine:

- Country structure
- Education
- Training
- Practise
- Organisations
- Suggestions of improvement
- Suggestions of criteria for a Europsy certification in Sport and Exercise Psychology

This last chapter concerning suggestions of criteria is one of the most important and has to be developed.

For each member, a draft of few pages (3-5) is expected by the end of December 2014. Some of the documents already written can be improved according to the new recommendations made by the TF during the meeting.

The proposal for specialist Europsy certificates will need of course to follow the process of approval of the EC (executive committee) and involvement of B-EA (Educational affairs) and B-PD (professional development).

Deliverable:

A draft, three to five pages long, is expected by the end of December 2014. This document can also be the basis for developing a specialist certificate EUROPSY in Sport Psychology.

For those who have not, as yet, sent their texts, as agreed during the last meeting, shall send them to the following e-mail, for the purpose of gathering

the documents: michel.nicolas@u-bourgogne.fr

Deadline: end of december 2014

Priority: High

### **Suggestions regarding improvements in the education and training of sport psychologists**

Based upon previous documents on education, training and professional practice in Sport Psychology in Europe, suggestions will be made in order to improve the field of Sport Psychology.

### **An inventory of possibilities for capacity building, information sharing, and for raising the profile of European sport psychology**

The Sport Psychology Task Force mini-website, hosted by the EFPA website, listed a short CV of each member of the TF, during the previous mandate, and will be updated with the short CVs of the new members as well.

Furthermore, proposals will be discussed on how to develop the TF Sport Psychology mini-website, besides the uploaded working plan and short CVs of the TF members. The TF will use the mini-website in a way that will facilitate the exchange of information between members and will help initiate potential collaborations.

The mailing list of EFPA, which includes all members of the TF, was decided to be the official method of communication.

### **Meetings**

Our last meeting in Vienna on the 23rd of May 2014 was very fruitful. Christopher Willis kindly offered to welcome us in the offices of the Austrian Professional Association of Psychologists. The following members were present: Zrinka Greblo (new, Croatia); Thalia Panayi (new, Cyprus); Katerina Kudlackova (new, Czech Republic); Satu Kaski (Finland); Taru Lintunen (chairman of the Finnish sport psychology certification committee); Pedro Almeida (new; Portugal); Christopher Willis (Austria); and Michel Nicolas (France).

The assembly accepted by vote the applications of two secretaries: Thalia Panayi and Tajana Lucic and a person in charge of the communication Evangelia Kontogianni.

In addition, the assembly decided by vote to change the name of the Task Force to Sport and Exercise Psychology in order to take into account not only sport competition and elite athletes but also physical activities. All the decisions were voted at the unanimity.

The final decision is upon the EC (executive



committee) of EFPA and has to follow the process of approval during the next GA of EFPA in the next ECP congress in Milan.

### **Place and calendar of meetings in 2014**

During the meeting, members' of the Task Force discussed the potential places and dates for the upcoming meetings, in accordance with the working plan and deadlines of tasks for the team.

Given that the important tasks, it was decided to organize 2 meetings for 2015.

1. In April 2015, Pedro Almeida kindly invites us in Portugal. The goal is to work on the document and criteria. And to prepare a symposium in sport and exercise psychology for the next congress in Milan.

Because of the deadline the 15th October 2014, the members who want to propose a communication should send their proposal to michel.nicolas@u-bourgogne.fr before the 10th of October to organize the symposium. We missed the ICAP congress in Paris by a lack of communications. The theme of the symposium to be convenient for the most of us would be: The psychologist in sport and exercise. The title is opened to suggestions.

2. In July, during the 14th ECP congress in Milan the 7-10 July 2015, we will present: (1) the document and a proposal for a certification in sport and exercise psychology to EFPA board, (2) a symposium if we have enough presentations.

Our next GA will be organized during one of these two meetings according to the number of present members.

### **TF Sport and exercise Psychology list:**

The updated and final list of Task Force Sport Psychology members for the 2015 mandates with currently 20 members and 15 active members from 17 countries.



DÉMARCHE - ACTION

## En 2015, j'adhère à la FFPP !

Le bureau fédéral FFPP

**D**éfendre la profession a un coût et la FFPP a besoin de vous ! Les cotisations permettent de : contribuer à la professionnalisation du siège, assurer les déplacements de vos représentants bénévoles dans la diversité de leurs missions en France et en Europe, assurer le dynamisme du site de la Fédération et du forum des psychologues, diffuser l'information professionnelle, assurer le fonctionnement de la CNCDP (Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues).

Dès votre adhésion, vous devenez membre de la Fédération, vous avez la possibilité de vous engager dans les groupes de travail et vous êtes encouragés à rejoindre un bureau régional ou une association membre. Cela vous permet de rencontrer vos pairs, d'échanger avec eux, de lutter contre l'isolement, d'asseoir votre légitimité dans l'institution et d'acquérir le soutien d'une communauté professionnelle. Devenir membre, c'est participer activement en fonction de vos envies, vos compétences et de votre disponibilité à la dynamique fédérative.

### En 2014, la FFPP s'est engagée pour vous :

- Sur les dossiers FPH : information, organisation du débat national et mise en place d'actions en régions autour de l'expérimentation de la DGOS sur la structuration de la profession
- Sur le dossier Éducation Nationale : participation active aux collectifs pour le statut unique des psychologues de la maternelle à l'université
- Dans des actions de formation spécifiques post-diplôme : les EPEP, des formations pour les psychologues, par les psychologues
- Dans une grande journée d'étude de psychogérontologie qui a réuni 500 personnes

à Paris, avec un tarif spécifique pour les adhérents

- Dans les actions collectives qui défendent la déontologie des psychologues et leur code actualisé en 2012 : sur le plan national, participation au GIRÉDÉP et financement de la CNCDP, sur le plan international, participation à la commission déontologie de l'EFPA
- Dans des actions de protection du titre unique et de sa défense grâce au numéro ADELI auprès des ARS
- Dans l'organisation de la réflexion collective sur la formation de psychologue dans les dossiers des stages, de la nomenclature des diplômes et de l'évolution de la formation initiale

### En 2015, nous agissons ensemble :

- Ouverture du grand débat national sur la déontologie et la réglementation du code
- Journée nationale d'étude sur les psychologues dans le scolaire avec une table ronde des organisations accompagnant les négociations au ministère
- Actions de défense de dossier spécifique dont le soutien du corps des psychologues dans la police nationale
- Participation au congrès de l'EFPA à Milan pour soutenir la position française dans les décisions européennes
- Dans le dossier FPH : la publication des actes des journées réalisées en 2014 et la consultation des adhérents sur leur souhait de structuration dans la fonction publique hospitalière
- Et, le grand RDV des psychologues praticiens et enseignants-chercheurs qui décroissent les champs professionnels : Les Entretiens de la psychologie, en Juin 2015 à Nancy !!!

**Et toujours....**

- Les EPEP : les formations pour les psychologues par les psychologues dont écrits professionnels, psychologue à l'hôpital, psychologues et traumatismes, animateur de groupes d'analyse des pratiques avec un tarif préférentiel pour nos membres
- Les actions dans chaque Région, au plus près des psychologues sur le terrain : groupe d'intervision, café psycho, journées d'études, réflexion dans le cadre du débat national pour la déontologie...
- Notre mission d'information de tous les psychologues, grâce au bulletin Fédérer, aux

newsletters chaque mois, au site de la FFPP et au forum des psychologues.

Dans toutes ces actions, la FFPP privilégie les dynamiques collectives et partenariales qui permettent de défendre et de représenter la psychologie et les psychologues dans le respect de leur diversité de champs professionnels, de champs théoriques et de pratiques. Elle fonctionne sur un principe de représentation démocratique de ses adhérents. Elle combine les réflexions des praticiens et des enseignants-chercheurs qui, côte à côte, veulent défendre la profession.

**Pour accompagner l'évolution responsable d'une profession en marche, rejoignez la FFPP.**

**Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📧 à partager:**

Portail de la FFPP : [www.psychologues-psychologie.net](http://www.psychologues-psychologie.net) ou [www.ffpp.net](http://www.ffpp.net)

Forum : [www.psychologues-psychologie.net/forum](http://www.psychologues-psychologie.net/forum)

Formulaire d'adhésion : [http://ffpp.net/index.php?option=com\\_chronoforms&view=form&Itemid=216](http://ffpp.net/index.php?option=com_chronoforms&view=form&Itemid=216)

Site des EPEP : [www.entretiensdelapsychologie.org](http://www.entretiensdelapsychologie.org)

**ENQUÊTE****Structuration de la profession**

**Gladys Mondière**

Psychologue,

Chargée de mission santé pour la FFPP

Dès la parution des circulaires concernant la mise en œuvre de l'expérimentation sur la structuration de la profession dans la Fonction Publique Hospitalière, la FFPP s'est saisie du projet pour accompagner les psychologues dans une réelle réflexion autour des enjeux de cette structuration.

Des articles dans la revue Fédérer, des communiqués, l'organisation de 2 journées « Psychologue à l'hôpital : s'organiser, du pourquoi au comment ? » à Lille, 3 autres demi-journées en régions, la mise en ligne des actes ont marqué notre engagement. Si l'idée était bien d'informer la profession, la FFPP souhaite aussi se positionner pour faire des propositions en fonction des retours des groupes de travail engagés dans cette réflexion. La fin de l'expérimentation (mars 2016) nécessitera de faire le point avec les établissements et les psychologues engagés et d'en tirer des conclusions

constructives.

Dans ce contexte, la FFPP soutient la démarche du Collectif des Psychologues de l'UFMICT-CGT qui réalise une enquête sur la structuration de la profession, tant auprès des établissements engagés que ceux qui ont choisi de ne pas répondre à la proposition ou qui n'ont pu réunir les conditions pour y parvenir.

L'enquête est à remplir directement en ligne et à renvoyer avant le 20 avril 2015 à Nicolas METGE : [nicolasmetsge77@yahoo.fr](mailto:nicolasmetsge77@yahoo.fr)

**Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📧 à partager:**

Enquête :

<http://ffpp.net/attachments/article/188/Enqu%C3%AAte%20CGT.pdf>

Actes JE FPH n° 1 & n° 2 :

[http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com\\_jdownloads&Itemid=193&view=viewcategory&catid=14](http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_jdownloads&Itemid=193&view=viewcategory&catid=14)

## RENCONTRE

# Quels psychologues de l'Éducation demain ? Quels enjeux pour leur formation ?

FFPP &amp; AEPU

Le samedi 14 mars 2015, à Boulogne-Billancourt dans les locaux de l'université Paris-Descartes, a eu lieu une journée consacrée aux psychologues de l'éducation.

Le statut et la fonction des psychologues de l'éducation en France sont en phase de mutation profonde. Depuis plusieurs années les organisations se sont mobilisées pour favoriser cette évolution. On rappellera en particulier, dans une période récente, le texte du PoPsyEn (2012) « Pour un psychologue de l'Éducation nationale dans le premier degré, le second degré et le supérieur » réunissant associations, syndicats et responsables de centres de formation.

Le contexte nouveau initié par les projets découlant de la loi sur la refondation de l'école ont permis un certain nombre d'avancées qui aboutissent à la mise en place d'un nouveau statut des psychologues de l'Éducation nationale.

Les dispositions découlant de ce nouveau statut vont avoir un impact majeur sur les dispositifs de formation des psychologues de l'éducation en France, champ dont le périmètre ne s'arrête pas à l'Éducation nationale.

Les organisations associatives et syndicales continuent d'être présentes sur le terrain des discussions en cours concernant les dispositions statutaires des psychologues de l'Éducation nationale. Il apparaît cependant que la question des dispositifs de formation n'a pas donné lieu jusqu'ici à une réflexion collective nationale du point de vue des acteurs directement concernés, en particuliers

les responsables de formation. Quid des dispositifs de formation spécifiques aux métiers de l'Éducation nationale ? Quid de l'évolution des masters qui seront amenés à prendre en compte de façon plus spécifique l'accès aux métiers de l'Éducation nationale sans s'y limiter ?

La FFPP et l'AEPU ont donc proposé d'initier une démarche en ce sens en organisant une journée de réflexion et d'échanges associant les professionnels du champ de l'éducation, en particulier les responsables de formation et les responsables d'associations et de syndicats.

## Deux grandes phases ont structuré cette journée :

La matinée s'est attachée à rappeler que depuis plusieurs années, dans le cadre de l'EFPA, la FFPP et ses représentants participent à un réseau de réflexion concernant les psychologues de l'éducation sur le plan européen, ce qui permet d'élargir le regard franco-français. D'autre part, les psychologues de l'éducation en France relèvent à l'heure actuelle de deux voies, celle propre aux psychologues de l'Éducation nationale avec leurs statuts spécifiques ; celle propre aux psychologues de l'éducation de façon plus élargie qui relève des masters délivrés par les universités.

L'après-midi fût consacrée aux débats, le premier portant sur les formations présidant et préparant aux concours ; le second sur la sixième année de formation et sur les liens entre formation et évolutions statutaires.



## ENQUÊTE

# Première enquête nationale sur les Risques Psycho-Sociaux des psychologues français

Sophie Berjot

Docteur en psychologie sociale,  
Université de Reims

*Plusieurs universitaires en psychologie et un médecin du travail (S. Berjot, C2S, Université de Reims ; N. Girault-Lidvan & E. Grebot, LPPS, Université Paris Descartes ; Dr F-X Lesage, Epsilon, CHU de Montpellier) vous invitent à répondre à une enquête sur les conditions de travail des psychologues.*

L'objectif de cette étude est de recenser, le plus complètement possible, les dangers professionnels (conditions de travail) auxquels sont confrontés les psychologues en France, quelles que soient leurs activités professionnelles (e.g., en entreprise, en milieu hospitalier, en libéral) et leur obédience (e.g., clinique, sociale), et de les relier à des risques pour la santé psychologique (e.g., stress, anxiété).

Son but est donc avant tout scientifique ; il n'est pas politique et ne répond à aucune commande issue d'une association représentative d'une branche professionnelle et/ou d'un syndicat. Les résultats seront néanmoins rendus publics afin que chacun puisse y accéder.

Cette enquête est la première étude d'envergure sur les risques psycho-sociaux dans cette profession souvent isolée et rarement étudiée en tant que telle.

C'est pourquoi nous avons besoin de la participation du plus grand nombre possible de psychologues. N'hésitez donc pas à transférer ce lien à des collègues ! Encore beaucoup ne sont pas membres d'une association et/ou d'un syndicat.

Plus concrètement, le questionnaire auquel nous vous proposons de répondre ci-après comprend une première partie vous interrogeant sur votre ressenti psychologique (e.g., stress, anxiété, burnout). Une seconde partie vous interroge sur vos conditions actuelles de travail à l'aide d'une liste construite sur la base de l'analyse de contenu réalisée sur un échantillon préalable d'environ 680 psychologues français (étude complète présentée aux Entretiens de la Psychologie à Boulogne Billancourt en 2012). Une troisième partie comporte une question ouverte facultative et un espace de libre expression si vous avez besoin de préciser votre situation et/ou votre vécu.

Votre participation nous est précieuse, nous vous remercions pour le temps que vous pourrez consacrer à cette étude.

**Q À lire, ↓ à télécharger ou 📧 à partager :**

Lien vers l'enquête :

<https://irist.fr/index.php/156579/lang-fr>

## SOUTIEN

# Disparition imminente du plus important fond documentaire en gérontologie

### Communiqué de presse

L'unique fond documentaire pluridisciplinaire et français sur le vieillissement est en voie de disparition. Jadis financé par la FNG, l'immeuble de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, où il reste stocké, sera démolé dans quelques mois.

Si aucune solution n'est concrétisée, disparaîtront alors 2.829 mémoires, 1.035 thèses, 7.951 ouvrages, 5.031 numéros spéciaux de revues (300 titres) et autres fascicules, 160 actes de congrès publiés dans une revue, 2.567 communications à des congrès,

6.470 rapports et brochures divers, 600 dossiers thématiques, une médiathèque unique en France de 1.430 références – 712 mètres linéaires.

Ce fonds est unique au monde en ce qu'il rassemble tous les travaux de recherche français menés depuis les années soixante en gérontologie sociale.

La communauté des chercheurs en sciences sociales et des enseignants et formateurs travaillant sur les questions de vieillissement s'est mobilisée pour sa sauvegarde. Deux rapports établis sur ce sujet ont été remis aux Ministères concernés : Affaires sociales et Recherche.

La communauté des chercheurs en sciences humaines et sociales a vainement œuvré pour éclairer la recherche de solutions. Elle alerte à nouveau les acteurs de la politique du vieillissement et les ministères chargés des affaires sociales, de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'urgence d'une solution et d'un financement appropriés.

🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager :

Lien vers la pétition : <http://www.mesopinions.com/petition/social/sauvons-fonds-documentation-fondation-nationale-gerontologie/13654>

les  
brèves

SOUTIEN

## Bulletin de Psychologie

**Stéphane Laurens**

Professeur de psychologie sociale  
Directeur de publication «Bulletin de Psychologie».

En tant qu'auteur d'un article pour le bulletin de psychologie, vous avez pu apprécier la variété et la qualité des textes qui témoignent du rôle et l'importance du bulletin de psychologie.

Le bulletin de psychologie est aujourd'hui la seule revue généraliste de psychologie en langue française indépendante des éditeurs commerciaux.

Les articles que nous publions couvrent tous les domaines de la psychologie et constituent une source de documentation pour les psychologues, les étudiants et chercheurs en sciences humaines, les travailleurs sociaux, les personnels de santé, les professionnels de la formation et de l'éducation...

À l'heure où, pour des restrictions budgétaires, des bibliothèques universitaires réduisent les abonnements papier, nous avons besoin de votre concours pour faire connaître notre revue et la diffuser.



Les abonnements sont les premiers garants de la vie et de l'indépendance de notre revue.

Abonnez-vous et demandez à votre bibliothèque de s'abonner. Faites un don et diffusez notre appel à don.

🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager :

Site : <http://www.bulletindepsychologie.net>

Télécharger les textes : [www.cairn.info](http://www.cairn.info)

Consulter les résumés :

[www.bulletindepsychologie.net](http://www.bulletindepsychologie.net) ; [www.cairn.info](http://www.cairn.info) ; [www.ascodocpsy.org](http://www.ascodocpsy.org) ; Inist/Francis, PsycINFO

Appel à don :

<http://ffpp.net/attachments/article/187/Bulletin%20de%20psychologie%20Appel%20a%CC%80%20don.pdf>

EUROPSY

# Psychologues certifiés Europsy à Montpellier

**Céline Parisot**

Psychologue, N° ADELI : 54 93 0181 0  
Rédactrice en chef Fédérer.

**E**uropsy est une certification à destination de psychologues détenteurs du titre, souhaitant valoriser la qualité de leur formation initiale, leur engagement à une réflexion sur leur pratique via une année d'exercice professionnel supervisée, référée à des standards européens. C'est également une démarche de formation continue afin de maintenir et d'approfondir leurs connaissances théorico- pratiques. Les psychologues qui souhaitent obtenir ce label s'engagent à respecter le code de déontologie des psychologues et le métacode européen.

Cette certification est délivrée par la Fédération Européenne des Associations de Psychologues (FEPA-EFPA), au travers des associations de psychologues nationales. Pour la France, il s'agit du Comité Français de Délivrance de la Certification EuroPsy (CoFraDeC EuroPsy), qui a été mis en place par la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP) et qui est composé de psychologues praticiens et universitaires issus des différentes spécialités de la psychologie.

Deux psychologues du CHRU ayant obtenu un Master de Psychologie «développement, éducation, handicap» à l'université Paul Valéry (Montpellier 3) ont pu récemment obtenir une certification européenne Europsy, reconnue comme un label de qualité de la prise en charge psychologique.

La certification européenne des psychologues est élaborée par la Fédération européenne des associations de psychologues, qui regroupe une trentaine d'organisations nationales en

Europe, dont fait partie la FFPP. En France, l'université de Montpellier est la première à proposer cette formation depuis janvier 2014. Les candidats doivent être diplômés et travailler au moins à ¼ de temps en tant que psychologue pour intégrer la formation. Cette certification suppose, de la part de la personne qui la demande, un Master de psychologie, une année de pratique professionnelle supervisée, ainsi qu'un engagement à suivre, d'une part le code de déontologie français, et d'autre part, ce que l'on nomme le « métacode européen ». Pour s'inscrire à un cursus Europsy, il suffit de s'inscrire dans une université accréditée par Europsy, pour une licence, puis à un Master labellisé EuroPsy. Une fois ce Master validé, une année de pratique professionnelle labellisée est nécessaire.

La certification Europsy permet d'assurer une qualité dans l'accompagnement au travail pour les jeunes psychologues et donc d'améliorer leurs compétences professionnelles. Ce label a aussi pour but de promouvoir davantage la mobilité des psychologues, «Cela va leur permettre d'être crédités d'une qualité européenne, grâce à laquelle ils peuvent choisir d'aller exercer dans d'autres pays s'ils le désirent », explique **Éric PERNON**, coordonnateur du réseau des superviseurs en Languedoc-Roussillon.

**EuroPsy**  
European Certificate in Psychology

**Q** À lire,  à télécharger ou  à partager:

Site de la certification française Europsy :  
<http://www.europsy.fr/>

Site européen : <http://www.europsy-efpa.eu/>



# 6<sup>es</sup> ENTRETIENS FRANCOPHONES DE LA PSYCHOLOGIE

## Psychologue : à quel Titre ?

30 ans plus tard, bilans et défis  
pour la formation et la pratique des psychologues

Nancy, 4 - 6 juin 2015



## 6<sup>ES</sup> ENTRETIENS FRANCOPHONES DE LA PSYCHOLOGIE

# Le programme complet en ligne et en téléchargement !

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du programme des Entretiens francophones de la psychologie.

Pour cette édition 2015, se déroulant à Nancy du 4 au 6 juin, nous vous proposons pas moins de :

- 7 conférences plénières,
- 1 préconférence le 3 juin ouverte à tous,
- 1 table ronde autour des 30 ans du Titre de psychologue
- et plus de 30 symposiums répartis dans les 5 axes thématiques,
- des ateliers pratiques...

La programmation détaillée des 3 journées est en cours de finalisation et sera communiquée très prochainement. Elle permettra également l'ouverture des inscriptions «à la journée» courant avril. Les résumés de chaque intervention

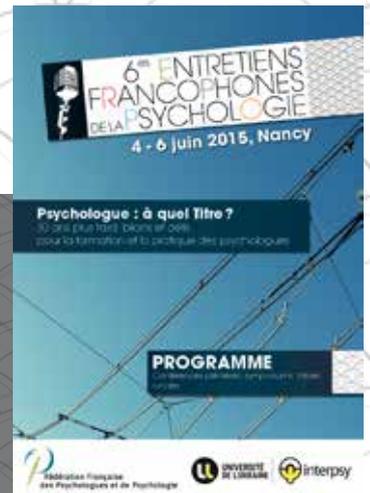
seront compilés et publiés sur le site Internet de l'évènement.

Pour faciliter vos choix parmi toutes les conférences, outre le planning général, chaque axe fera l'objet d'une documentation séparée et détaillée. Ces documents seront mis à disposition en téléchargement ou en version en ligne sur le site officiel des Entretiens : [www.entretiens2015.org](http://www.entretiens2015.org).

D'autres guides viendront compléter le planning pour vous aider à préparer votre venue à Nancy : où dormir, où manger et comment profiter de votre venue aux Entretiens pour découvrir cette ville aux patrimoines historique, architectural et artistique forts.

### Programme en version téléchargeable : (document PDF - format A4 - 20 pages)

<http://entretiens2015.org/pdf/EFP2015-PROGRAMME-LD.pdf>



- Patrick Cohen : *Passé, présent et... avenir des psychologues*
- Olivier Douville : *Face aux déliaisons sociales, en quoi le psychologue est concerné ?*
- Simone Korff-Sausse : *Le handicap et les cliniques de l'extrême : 30 ans d'avancées*
- Dominique Lhuilier : *La psychologie du travail à l'épreuve des mutations contemporaines*
- Marianne Kant-Schaps : *Les psychologues de l'éducation : de la spécificité française à l'Europe. Approche comparative et dynamiques internationales*
- Danielle Rapoport : *« Formation, Intervention, Recherche » : Quel support pour les psychologues aujourd'hui ?*
- Jean-Luc Viaux : *Maltraitance des enfants : à l'articulation de la clinique, du social et de la criminologie*



**Sur les 30 dernières années, les enjeux pour la profession se sont fortement modifiés. Les psychologues du champ de l'éducation et de l'éducation spécialisée auront à cœur de réaliser le bilan de ces 30 ans et d'ouvrir les perspectives de leur avenir.**

1. *Petite enfance : quels espaces et quels modèles de prévention ?*
2. *Famille et familles : des frères et des sœurs en situation singulière*
3. *L'évaluation et le bilan : regards croisés de psychologues et de spécialités*
4. *Approches différentes de l'éducation : recherche et pratique pour enfants à haut potentiel et enfants tout-venant*
5. *Éducation nationale : un statut pour tous les âges*
6. *La psychologie du sport : un parangon de la psychologie qui témoigne depuis 30 ans de ses morcellements et de son unité*

**Q Voir détails des symposiums de l'axe Éducation :**

<http://www.entretiens2015.org/index.php/le-programme/par-axe-thematique/axe-education>



**Bien qu'inscrits dans des secteurs et des équipes de soins, les psychologues y occupent une place singulière. Dans un domaine fortement soumis aux logiques médicales, ils ont à soutenir la question psychique et à défendre le respect de la personne dans sa dimension psychique. Cette position singulière est en mouvance depuis 30 ans et reste toujours à interroger.**

1. *Santé mentale : nouvelles pratiques et perspectives*
2. *Psychologues et services de somatique : le psychologue à l'hôpital général*
3. *Psychologie et psychothérapie : complicité ou complémentarité*
4. *Vieillesse : prise en charge non médicamenteuse et prévention*
5. *Alcoologie et addictions : pratiques psychothérapeutiques actuelles*
6. *L'actualité de la pratique clinique du bilan psychologique et ses enjeux éthiques*
7. *Psychologue spécialisé en neuropsychologie : formation, identité et pratiques novatrices*

**Q Voir détails des symposiums de l'axe Santé :**

<http://www.entretiens2015.org/index.php/le-programme/par-axe-thematique/axe-sante>



**Si depuis 30 ans les psychologues interrogent leurs pratiques dans ce champ, les évolutions sociétales confrontent les psychologues à de nouvelles exigences éthiques qui deviennent un enjeu de formation, d'évaluation et de responsabilités.**

1. *30 ans d'expertise psychologique, bilan et perspectives*
2. *Adeptes et gourous de sectes*
3. *Adeptes et gourous de sectes : qui sont-ils ?* (sous réserve)
4. *Le psychologue face au mandat judiciaire*
5. *L'état actuel des connaissances sur le risque en psychologie : les apports de la psychologie sociale*
6. *Le traumatisme des réfugiés politiques*

**Q Voir détails des symposiums de l'axe Social-Justice :**

<http://www.entretiens2015.org/index.php/le-programme/par-axe-thematique/axe-social-justice>



**Le monde du travail connaît de grandes transformations depuis 30 ans que les réflexions et pratiques des psychologues accompagnent sur les dimensions individuelles, groupales et organisationnelles rencontrées en situations de travail.**

1. *Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux pour les psychologues du travail*
2. *Réseaux, pluridisciplinarité et santé au travail*
3. *Pratiques de prévention et risques professionnels*
4. *Collectivités et santé au travail*
5. *L'évolution du métier de psychologue et de ses pratiques*
6. *Le métier de psychologue du travail et les spécificités des professionnels formés au CNAM*

**Q Voir détails des symposiums de l'axe Travail :**

<http://www.entretiens2015.org/index.php/le-programme/par-axe-thematique/axe-travail>



**Notre profession, son unité, sa défense et sa promotion 30 ans plus tard : dynamique de la jeunesse ou force de la maturité ?**

1. *Déontologie et réglementation : approches comparatives*
2. *Le psychologue face aux médias : amours et désamours*
3. *Europsy ou doctorat d'exercice ? Un débat en évolution*
4. *Une page d'histoire de la psychologie en France : un hommage à Serge Moscovici*
5. *Les psychologues confrontés aux nouvelles technologies*
6. *Tests et éditeurs de tests (sous réserve)*
7. *La presse spécialisée en psychologie et les psychologues : témoin et acteur (sous réserve)*

**Q Voir détails des symposiums de l'axe Politique - Organisation - Formation :**

<http://www.entretiens2015.org/index.php/le-programme/par-axe-thematique/axe-politique-organisation-formation>

#### Programme détaillé, inscriptions & tarifs, informations pratiques

**[www.entretiens2015.org](http://www.entretiens2015.org)**

#### Les Entretiens 2015 sur Internet :

Plusieurs structures sont mises en place pour organiser l'évènement :

🌐 Un site dédié des Entretiens de la Psychologie : [www.entretiens2015.org](http://www.entretiens2015.org)

📘 Un groupe Facebook : [www.facebook.com/EntretiensFFPP](https://www.facebook.com/EntretiensFFPP)

🗨️ Un espace spécifique sur le forum de la FFPP [www.psychologues-psychologie.net/forum](http://www.psychologues-psychologie.net/forum) afin de vous apporter le maximum d'informations et vous permettre la mise en place de systèmes de covoiturage ou d'hébergement chez l'habitant.

#### Renseignements :

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :

✉️ Par voie postale : Fédération Française des Psychologues & de Psychologie  
71, avenue Édouard Vaillant - 92774 BOULOGNE-BILLAN COURT Cedex.

☎️ Par téléphone : 01 55 20 54 29 📠 Par fax : 01 55 20 54 01

✉️ Par courrier électronique : [secretariat2@ffpp.net](mailto:secretariat2@ffpp.net).

Lieu : Université de Lorraine, Campus Lettres & Sciences Humaines de Nancy - 23 boulevard Albert 1er - 54000 NANCY

Dates : la session 2015 aura lieu du 4 au 6 juin 2015 inclus.

# Focus sur l'axe Social et justice

**Karin Teepe**

Psychologue, n° ADEL1 : 95 93 0071 6  
Responsable de l'axe Social-Justice

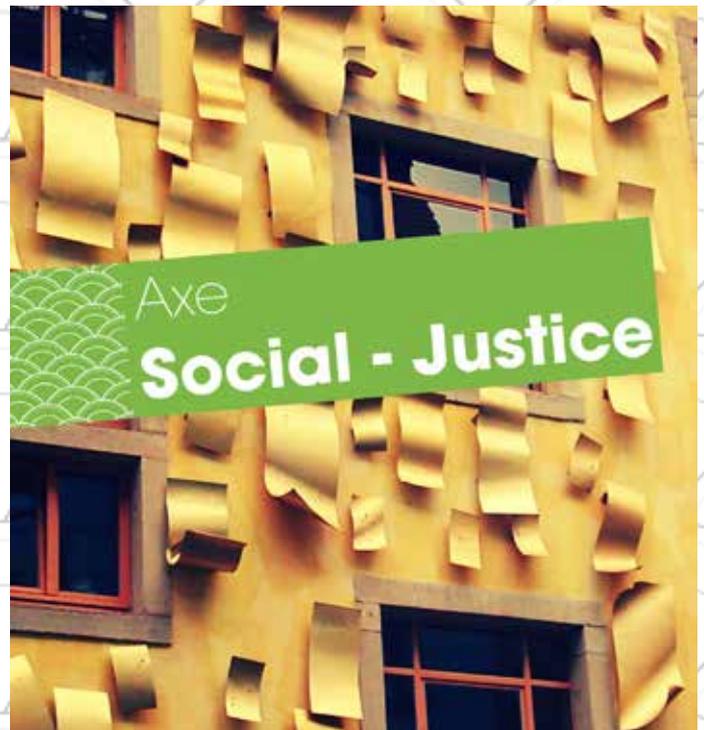
Il est particulièrement heureux que les Entretiens de la Psychologie, à l'occasion des 30 ans du titre de Psychologue, consacrent parmi les 5 axes choisis un axe « Social-Justice » tourné particulièrement vers tout ce qu'il conviendrait d'appeler « l'humain inhumain » et les diverses manières dont les psychologues affrontent ce qui se situe aux confluent de l'impensable. À vrai dire, les psychologues de toute obédience y sont confrontés depuis les débuts de leur discipline. Les actes inhumains des êtres humains ont divisé leurs écoles, leurs théories, leurs pratiques – comme ils divisent les groupes, les familles et les sociétés d'ailleurs, car ils arrêtent les pensées et contrecarrent les logiques ainsi que le rapport à la réalité des individus.

Les mots ont leur importance, toujours. « Heureux » et « Humain inhumain » ne sont pas a priori des termes destinés à être réunis en une seule et même phrase.

Il est heureux pourtant que les organisateurs des 6<sup>es</sup> Entretiens aient décidé de réunir sous un même chapitre les différentes « catégories » - si l'on peut se permettre de classer ainsi - de la survenance d'actes inhumains et de leurs effets dans nos sociétés. Cet axe « Social-Justice » ouvre ainsi sur une réflexion d'ensemble de l'écllosion des actes violents (on est ici sur le terrain de la violence criminelle), autant que faire se peut, sur un récit précis de ces actes, les effets de ceux-ci sur leur auteur, les victimes, l'entourage et sur les professionnels, ainsi que sur les conséquences à long terme, dans la société et pour les individus, sur les modalités d'intervention actuelles des psychologues (notamment concernant la question du récit des actes et de ses incidences) et sur les avancées du nécessaire travail en partenariat et en réseau.

Cinq symposiums traiteront les grands aspects des actes de violence criminelle qui surgissent si souvent, à travers les récits de l'histoire familiale au cours des consultations psychologiques et thérapeutiques :

- **Le rôle des psychologues au moment de l'expertise pénale**, et donc la participation des psychologues à ce temps si particulier où la justice construit sa compréhension et son discours (en vue d'émettre un verdict) sur la



entretiens 2015

vérité objective des faits commis et des faits subis, et la détermination de l'identité des auteurs et l'identité des victimes.

- **L'action des psychologues dans le cadre de sanctions pénales.** Ce symposium a été appelé pour plus de simplicité « le psychologue et la prison », alors que les psychologues interviennent avant et après le jugement, en milieu carcéral, mais également dans le déroulé des exécutions de peines autres que l'emprisonnement. C'est l'endroit par excellence où seront mis en discussion les différentes modalités de dénégation de la violence, les impossibilités particulières des auteurs d'accéder à la réalité des actes commis et de leurs conséquences, le statut et la place de l'empathie – pour l'auteur, pour le psychologue, pour l'environnement carcéral et familial – et l'effet des dénégations sur les victimes. Il en découle également le questionnement sur l'intervention auprès de détenus porteurs d'affections psychiatriques souvent insuffisamment ou non-détectées.
- **La confrontation des psychologues aux débordements des phénomènes religieux et de leurs conséquences** est mise en discussion, en consacrant un symposium aux sectes, leurs identités et leurs objectifs. Les vagues d'attentats constatés depuis le début de cette année dont le but est de semer la peur confèrent une actualité particulière à cette thématique dont l'un des maîtres-mots est le secret.
- **Le positionnement des psychologues face à la violence criminelle intrafamiliale** donne lieu à

un symposium sur la pratique des psychologues qui doivent unir le fait social (le signalement, le traitement juridique des violences) et donner leur juste place aux effets post-traumatiques et aux mouvements psychiques internes des enfants éprouvés. Les violences intrafamiliales sont particulièrement impensables – ou, pour utiliser ce mot plus ancien, taboues – et chaque cas suscite ainsi son lot de dénégations de la part des professionnels. Ce symposium est bien entendu transversal avec des thématiques du champ de l'éducation et de la santé.

- **Les consultations psychologiques pour les victimes des conséquences des violences d'état sur les individus** (torture, conditions de détention s'apparentant à de la torture de facto), les difficultés spécifiques du travail avec les individus victimes de ce qui se présente comme impensable par excellence, leur place dans notre société et le trop lent et trop douloureux processus de la demande d'asile.

La caractéristique commune à chacun de ces champs est la nécessité d'un rigoureux rapport à la loi afin de guider l'action des psychologues. Cette urgence se fait sentir de manière immédiate, plus encore que pour leurs collègues œuvrant dans d'autres domaines. Les lois enfreintes sont celles consacrées par les grands textes, notamment la Déclaration des Droits de l'Homme. Les cliniciens doivent être sensibilisés et formés afin d'être en mesure de réaliser et de mesurer avec les victimes mais aussi les auteurs l'ampleur des dommages entraînés par chaque infraction à ces grands principes afin, aussi, d'évaluer le juste positionnement du professionnel qui a bien besoin de connaître le maniement de ses outils thérapeutiques, et notamment son empathie. L'on s'accorde à faire remonter les premières descriptions cliniques des actes de violence meurtrière et de ses effets sur les victimes à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En France, par exemple, le médecin-légiste Ambroise Tardieu (1818–1879) a effectué dans les morgues parisiennes des dissections – publiques – de cadavres d'enfants, morts sous les coups et les agressions sexuelles, pour réunir ses constats dans son « Étude médico-légale des attentats aux mœurs ». Il s'agissait d'écrire et d'attester pour la première fois « que cela existe ». En Allemagne, Hermann Oppenheim (1857–1919), médecin neurologue a décrit avec une grande précision les phénomènes post-traumatiques qu'il observait sur les ouvriers participants à la construction des chemins de fer et victimes d'accidents ferroviaires. Plus tard, il a étendu ses descriptions aux états de stress post-traumatiques des soldats de la première guerre

mondiale. Depuis ce temps, n'en déplaise à notre modernité, le descriptif des tableaux cliniques des états de stress post-traumatiques est fixé dans les grandes lignes – les observations du neurologue étaient particulièrement fines – et même les recommandations aux cliniciens sont peu ou prou les mêmes.

Ce qui paraît par contre nouveau, c'est le saisissement qui s'empare des témoins (et donc également des cliniciens) devant « l'humain inhumain », devant ce que le cerveau se refuse à regarder et à penser, et c'est également le fossé qui sépare les intérêts des agresseurs (ou de ceux qui devront payer, comme dans le cas des compagnies ferroviaires) et ceux des victimes. La divergence d'intérêts est à l'origine de la construction de discours radicalement différents, et inconciliables : pour faire court, ce qui est arrivé aux victimes ne correspond pas à ce qu'ont fait les agresseurs.

Cette divergence fondamentale se retrouve toujours, comme une constante, dans les différents champs de l'axe « Social-Justice ». Elle a des effets sur la perception, les émotions, les logiques de pensée, les réactions des personnes concernées tout comme des psychologues engagés.

Les effets des oppositions d'intérêts sont tellement délétères qu'en 2007, la Loi sur la Protection de l'Enfance a expressément consacré le fait que tout professionnel effectuant un signalement pour un mineur supposé être en situation de danger ne pouvait être sujet à une discrimination de la part de son employeur. En effet, dans le passé, les exemples des médecins qui s'étaient engagés du côté des victimes ont souvent payé cher leur engagement et ce déchirement se laisse particulièrement bien identifier à travers l'histoire du mouvement psychanalytique en Europe.

Le soin psychologique passe par une connaissance précise de la symptomatologie post-traumatique et l'inventivité que l'empathie insufflera au praticien – car c'est lui (elle !!) qui devra garder sa mobilité interne face au saisissement et l'effroi causés par les violences. Il est bien évident qu'un travail en réseau étroit avec des médecins et d'autres professionnels ou bénévoles est lui-même la condition de la réussite du changement thérapeutique : la création d'un nouveau réseau signale que le lien entre les êtres humains est à nouveau possible et même bénéfique...

Les 6<sup>es</sup> Entretiens de la psychologie seront l'occasion de suivre les cheminements actuels que se seront frayés les praticiens dans le maquis de l'inhumanité... si malheureusement humaine.

# Être bénévole aux 6<sup>es</sup> Entretiens

**Inès Pélissier**

Membre du Bureau Régional Lorrain de la FFPP,  
Membre du C.O. des 6<sup>es</sup> Entretiens de la Psychologie,  
Responsable bénévolat.

Les 6<sup>es</sup> Entretiens Francophones de la Psychologie approchent ! Un événement de cette envergure nécessite un certain nombre de bénévoles, afin d'aider à l'organisation et à la prise en charge des congressistes. Pour cela, dynamisme, volonté et bonne humeur sont de rigueur !

Plusieurs types de missions leur seront attribuées (accueil, tenue du vestiaire, aide à la préparation des salles...), qu'ils pourront dans la mesure du possible choisir eux-mêmes et qui leur seront détaillées lors de leur inscription. Nous avons besoin de bénévoles du 3 au 6 juin, et les permanences de chacun seront décidées en fonction des disponibilités qu'ils indiqueront au préalable.

En contrepartie de leur aide, les bénévoles auront la possibilité d'accéder librement aux présentations qui les intéressent lorsqu'ils ne seront pas de service (qu'elles aient lieu lors de leurs jours de permanence ou non). Mais il serait réducteur de voir là la seule richesse que les Entretiens ont à offrir. En effet, ils permettront de rencontrer des personnes de tous horizons : étudiants, psychologues, chercheurs, tous venant des cinq coins de l'Hexagone (voire même d'ailleurs !). La position de bénévole est idéale pour faire ces rencontres : beaucoup de ces missions les mettront en contact avec les congressistes, voire même avec les présentateurs, et ils seront toujours en compagnie d'au moins un collègue étudiant pour effectuer leurs tâches, et ce, sans oublier



entretiens 2015

les différents membres de la FFPP, notamment ceux qui les superviseront durant ces quelques jours. Ces rencontres s'avèreront au moins aussi riches que les éléments théoriques que vous pourrez obtenir lors de ce colloque !

Nous lançons donc un appel aux étudiants qui souhaiteraient poser leur candidature en tant que bénévoles : les intéressés peuvent écrire un mail à [benevolat@entretiens2015.org](mailto:benevolat@entretiens2015.org), afin que leur soient envoyés les documents d'information et d'inscription nécessaires.

Nous remercions d'avance tous ceux qui seront intéressés !

Pour vous rendre jusqu'à Nancy (et/ou en repartir !) ainsi qu'y dormir, n'hésitez pas à poster un sujet sur le forum de la FFPP, des espaces sont spécialement dédiés au covoiturage et à l'hébergement chez l'habitant.

Q À lire, 📄 à télécharger ou 📱 à partager:

Contact : [benevolat@entretiens2015.org](mailto:benevolat@entretiens2015.org)

Site : [www.entretiens2015.org](http://www.entretiens2015.org)



Nancy, du 4 au 6 juin 2015

[www.entretiens2015.org](http://www.entretiens2015.org)

## CONFÉRENCES NATIONALES : À LA DÉCOUVERTE DE LA PSYCHOLOGIE D'AUJOURD'HUI

en partenariat avec :



# Cycle n° 2 (Paris) : Pathologies actuelles aux différents âges de la vie



7 avril 2015

*Évolution des prises en charges dans  
l'anorexie mentale*  
Sylvie Berthoz



5 mai 2015

*Troubles de la mémoire chez la  
personne âgée*  
Marie Christine Gély Nargeot



2 juin 2015

*Les questions actuelles de l'autisme*  
Bernadette Rogé

[www.conferences.ffpp.net](http://www.conferences.ffpp.net).

✍ Inscriptions : sur le site [conferences.ffpp.net](http://conferences.ffpp.net) ou sur place.

Tarif public : **10,00 euros par conférence.**

Tarif étudiant : **5,00 euros par conférence**  
(présentation de la carte d'étudiant obligatoire à l'entrée des conférences).

## PARIS

# Traumatismes, lien social et éthique

*Du 9 au 11 avril 2015*

Les 9, 10 et 11 AVRIL 2015 à la Bourse du travail de Saint-Denis (9-11 rue Genin, 93200 Saint-Denis) auront lieu les journées scientifiques organisées par l'URFT (Unité de Recherche et de Formation sur le Traumatisme) du Centre hospitalier de Saint-Denis et l'association TRAMES PSY, en collaboration avec l'UFR d'études psychanalytiques de l'Université Paris Diderot-Paris 7, l'ASMC et l'Alfest (Association de langue française d'étude sur le stress et le trauma).

Après la clinique de l'effraction traumatique, puis l'abord de sa prise en charge, il est important de tenter de cerner l'ampleur que prennent de nos jours les cliniques de la violence au travail comme celles des violences familiales, sociétales et politiques ; à savoir ces violences d'État dont témoignent souvent les victimes que nous rencontrons dans le cadre de notre pratique. C'est pourquoi, si traumatisme psychique et violence

psychique doivent être distingués comme des phénomènes différents, celle-ci constitue bien la trame de fond sur laquelle celui-là fait son trou et plonge le sujet dans une dimension de rupture violente du lien, l'emportant dans une perte du sentiment de continuité d'existence. C'est pourquoi la rencontre de l'effraction traumatique avec cette dimension de la violence sociétale, familiale et au travail est particulièrement intéressante à articuler dans leurs liens réciproques. Ce sont des questions qui ouvrent sur l'importance du lien social dans son aspect thérapeutique, et sur celle d'une éthique de nos pratiques psychothérapeutiques.

Q À lire, ↓ à télécharger ou ☞ à partager:

Contact : [hsd-pedopsy@ch-stdenis.fr](mailto:hsd-pedopsy@ch-stdenis.fr)

Programme :

<http://www.collectifpsychiatrie.fr/wp-content/uploads/2015/02/Colloque-traumatismes-lien-social-et-%C3%A9thique-Avril-2015df-1.pdf>

## EUROPE

# 14<sup>e</sup> Congrès Européen de Psychologie

*Du 7 au 10 juillet 2015 à Milan*

Du 7 au 10 juillet 2015 se tiendra à Milan le 14<sup>e</sup> Congrès Européen de Psychologie, organisé par le RIAP, le Réseau Italien des Associations de Psychologues, sous l'égide de la FEAP (Fédération Européenne des Associations de Psychologues).

The 14th European Congress of Psychology organized by INPA, Italian Network of Psychologists' Associations, will take place in Milan from 7 to 10 July 2015 under the auspices of EFPA, European Federation of Psychologists' Associations.

## **Pourquoi participer au CEP 2015 ?**

Il existe au moins 9 bonnes raisons pour vous convaincre :

### **1. La rencontre entre la théorie la pratique**

Le Congrès Européen de Psychologie se fixe pour objectif de promouvoir une nouvelle interaction entre la théorie et la pratique dont l'ensemble de la discipline tirera bénéfice, en créant le contexte idéal d'échange de savoirs et d'expériences entre chercheurs et professionnels.

### **2. Élargir les horizons**

Le Congrès offre la possibilité d'établir des contacts avec des professionnels et des universitaires de toute l'Europe et des autres continents du monde, promouvant ainsi le dialogue et les échanges de nouvelles approches et de nouvelles perspectives de la recherche et des pratiques psychologiques

### **3. Diversité des thématiques**

Les thématiques traitées au cours du Congrès offriront une grande diversité et couvriront tous les champs de la discipline, grâce à la présence et aux contributions de scientifiques de renommée internationale du monde entier

### **4. Relier la psychologie et les technologies**

Relier la psychologie et les technologies : nourrir l'esprit, pourvoir l'énergie pour la vie. L'extrême interpénétration des nouvelles technologies dans la vie quotidienne représente un défi pour le bien-être psychologique des individus et des groupes mais donne les nouvelles clés pour les recherches universitaires et les pratiques psychologiques.

## **Why join ECP 2015?**

There are at least 9 good reasons:

### **1. Theory meets practice**

The aim of the European Congress of Psychology is to promote a better interaction between psychological theory and practice, from which the whole discipline can benefit, by creating a context where researchers and professionals can meet and exchange knowledge and experience.

### **2. Expand horizons**

The Congress offers the opportunity to establish contacts with professionals and academics coming from all Europe as well as other parts of the world, fostering dialogue and exchange among new and heterogeneous perspectives and approaches to psychological research and practice.

### **3. Diversity of topics**

The topics that will be dealt with during the Congress will be diverse and will cover all disciplinary areas, thanks to the contributions of world-famous scientists, coming from different parts of the world.

### **4. Relationship between psychology and technology**

Linking Technology and Psychology: Feeding the Mind, Energy for Life. The extreme pervasiveness of new technologies in our daily life represents on one hand a challenge for individuals' and groups' psychological well-being, but on the other offers new instruments for academic research and professional practice.

## 5. Alimentation et développement durable

Pour la première fois depuis 1889, un congrès de psychologie aura lieu aux côtés d'une Exposition Universelle : l'Expo Milan 2015 sera un extraordinaire événement international dédié aux thèmes de l'alimentation, de la sécurité environnementale et du développement durable

## 6. Gestion des crises

La crise globale actuelle non seulement comporte des conséquences économiques et sociales mais elle ajoute des coûts considérables pour le bien-être individuel et collectif, la confiance, les motivations et l'efficacité. La communauté nationale et internationale des psychologues se doit de contribuer au débat européen sur la culture, les sociétés et les politiques menées.

## 7. Séjourner à Milan

Milan est une cité avec une grande histoire et un flair particulier invitant à s'engager dans les activités qu'elle propose. Son rythme effréné scande le temps du travail et celui des loisirs, de sorte qu'il est difficile de ne pas se laisser prendre par les tentations milanaises.

## 8. Un travail en progression

Le Congrès Européen de Psychologie se veut le représentant d'un édifice en cours de construction capable de contribuer au développement de la société en aidant à comprendre, résoudre et prévenir les problèmes humains

## 9. Tarifs préférentiels pour les étudiants

Les étudiants en psychologie bénéficieront de tarifs d'inscription préférentiels

## 5. Nutrition and sustainable development

For the first time since 1889, a congress of psychology will take place alongside a universal exposition: Expo Milan 2015 will be an extraordinary international event dedicated to the themes of nutrition, environmental safety and sustainable development.

## 6. Crisis management

Not only does the current global crisis set relevant economic and social issues, but it also presents considerable costs in terms of personal and collective well-being, trust, motivation and efficacy. For this reason, the national and international psychological community should be able to contribute to the European cultural, social and political debate.

## 7. Stay in Milan

Milan is a city of great history and appeal, which offers the opportunity to engage in different kinds of activities. A frenzied and tireless rhythm affects both work-life and free time, so that it is difficult to remain indifferent and not be captivated by the variety of cultural stimuli.

## 8. A work in progress

The European Congress of Psychology wants to represent the building site of a great psychology factory, able to contribute to the development of society by helping to comprehend, resolve and prevent human problems.

## 9. Student discount

Psychology students will be able to access a reduced registration fee.

Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📱 à partager:

Site : [www.ecp2015.org](http://www.ecp2015.org)

Facebook : <http://www.facebook.com/Ecp2015>

Contact : [info@ecp2015.it](mailto:info@ecp2015.it)

Twitter : <https://twitter.com/ECP2015>





FORMATION :

## Des formations adaptées à notre profession

**Brigitte Guinot**

Psychologue

Chargée de mission formation de la FFPP.

À la demande d'un grand nombre de psychologues, nous proposons en 2015 des actions de formations dans plusieurs grandes villes de France.

**Si vous êtes intéressés par une de ces formations, il est prudent de réserver à l'avance.**

**Pour cela, prendre contact avec le siège de la FFPP :**

**Tél. : 01 55 20 54 29 ou e-mail : [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)**

Les programmes de ces formations ainsi que les modalités techniques (tarif, lieu etc.) sont accessibles sur le site des EPEP [www.entretiensdelapsychologie.org](http://www.entretiensdelapsychologie.org).

### Animateur Groupe Analyse des Pratiques

Paris:

- Paris : 20-21 avril 2015, 18-19 mai 2015 et 16-17 juin 2015
- Paris : 7-8 sept. 2015, 5-6 oct. 2015 et 16-17 nov. 2015
- Paris : 21-22 sept. 2015, 19-20 oct. 2015 et 16-17 nov. 2015

En région

- Marseille : du 16 au 18 mars 2015
- Marseille : les 30-31 mars et 1er avril 2015
- Pau : du 27 au 29 mai et du 24 au 26 juin 2015
- Nantes : du 11 au 13 mai et du 16 au 18 juin 2015
- Rennes : du 16 au 18 novembre 2015 et du 14 au 16 décembre 2015

### L'observation-projet

- Paris : 15-16 sept. 2015 et le 13 nov. 2015

### Récit, révélation, dévoilement, signalement, procédure pénale

- Paris : du 23 au 25 mars 2015

### Les Écrits professionnels du psychologue

- Lyon : du 13 au 15 avril 2015

— Marseille : du 5 au 7 avril 2015

— Caen : du 11 au 13 mars 2015

— Limoges : du 5 au 7 octobre 2015

— Orléans : du 13 au 15 janvier 2016

### Victimes de traumatismes : quels soins ?

- Paris : du 16 au 18 novembre 2015

### Psychologue dans la FPH : se préparer au concours

- Paris : les 1 et 2 juin 2015
- Paris : les 12 et 13 octobre 2015

### Psychologue à l'Hôpital

- Paris : les 16 et 17 avril 2015
- Paris : les 15 et 16 octobre 2015

### Évaluateur externe des ESSMS (Paris)

- Du 21 au 25 septembre 2015 – 1ère séquence (modules 1, 2 et 3),
- Du 19 au 23 octobre 2015 – 2e séquence (modules 5 et 6)
- Période de stage entre le 26 octobre et le 2 décembre 2015 : module 7
- Les 3 et 4 décembre 2015 – 3e séquence (module 8)

Psychologues en institution: vous souhaitez proposer une formation en intra; pour cela, contactez Brigitte Guinot chargée de mission formation à la FFPP qui vous indiquera la marche à suivre: [brigitte.guinot@ffpp.net](mailto:brigitte.guinot@ffpp.net)

## Agenda FFPP : de avril à juin

11 avril 2015 : BF

30 avril 2015 : CNCDP

16 mai 2015 : réunion de la commission éducation

19 mai 2015 : BF

4, 5 & 6 juin 2015 : Les Entretiens de la Psychologie

19 & 20 juin 2015 : BF, BFE et CAF

🔍 À lire, 📄 à télécharger ou 📧 à partager:

Agenda en ligne FFPP : [http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com\\_jevents&view=month&layout=calendar&Itemid=206](http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_jevents&view=month&layout=calendar&Itemid=206)

Calendrier des sessions EPEP : [http://entretiensdelapsychologie.org/index.php?option=com\\_jevents&task=year.listevents&year=2015](http://entretiensdelapsychologie.org/index.php?option=com_jevents&task=year.listevents&year=2015)

## Site internet de la FFPP : agenda en ligne

L'agenda FFPP regroupe et vous fait part régulièrement des nombreuses manifestations (journées d'études, colloques, conférences) autour de la psychologie et des psychologues, organisées partout en France, par des associations, des collectifs, des établissements. Vous pouvez nous faire part de vos dates en écrivant un mail au siège FFPP : [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net) et en précisant en objet : « Demande parution agenda ».

Consultez notre agenda sur le site [www.ffpp.net](http://www.ffpp.net).

### Handicap, un concept en crise... Effets sur les théories, les recherches et les pratiques

Albert CICCONE, Professeur (CRPPC), Université Lyon 2 ; Marcela GARGIULO, MCF (PCPP), Université Paris Descartes Sorbonne Paris Cité. ; Simone KORFF-SAUSSE, MCF (CRPMS), Université Paris Diderot Sorbonne Paris Cité; Sylvain MISSONNIER, Professeur (PCPP), Université Paris Descartes Sorbonne Paris ; Roger SALBREUX, Pédopsychiatre (ANECAMSP), Paris, Régine SCHELLES, Professeur (LCYPSYD), Université Paris Ouest Nanterre.

1ER JEUDI SOIR DU MOIS de 18H - 20H30

Handicap, un concept en crise....

Effets sur les théories, les recherches et les pratiques

Hôpital Pitié Salpêtrière

Amphithéâtre de l'Institut de Myologie

Bâtiment Babinski

83, Boulevard de l'hôpital - 75013 Paris

Métro : Chevaleret, Saint Marcel, Gare d'Austerlitz

Informations : [seminairehandicap@noos.fr](mailto:seminairehandicap@noos.fr)

(gratuit, inscription par mail obligatoire)



LIVRE

## Une autre pratique institutionnelle

Maud MANNONI est une psychanalyste dont la renommée est internationale. Son œuvre a fait évoluer le regard porté sur l'enfance et l'adolescence en difficulté et son action dans le champ médico-social a interpellé les praticiens d'une génération sur les impasses d'une politique ségrégative et d'une conception adaptative. Bonneuil a été le lieu d'une contestation de l'ordre établi et en même temps l'expérience d'une approche nouvelle et exigeante de l'accompagnement et du soin, soutenue par la psychanalyse qui fait du sujet l'acteur de son devenir. Aujourd'hui cette approche peut nous servir d'appui pour penser humainement la praxis dans nos institutions.

**Auteur :** Romuald AVET est enseignant dans un centre de formation de travailleurs sociaux de la région parisienne, psychologue et psychanalyste.  
**Avec la participation de :** Roselyne et Philippe PETRY ont travaillé à Bonneuil à partir de 1975 et durant plusieurs années.



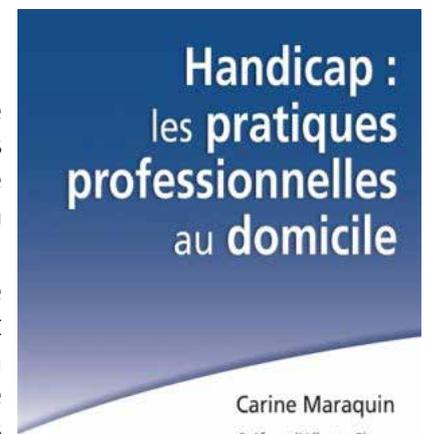
## Handicap : les pratiques professionnelles au domicile

**Carine Maraquin**

Psychologue, spécialisée en psychologie clinique et psychopathologie, dans un SESSD au sein de l'Association des Paralysés de France (Evry)

Depuis plus de 15 ans, je travaille en tant que psychologue clinicienne dans le champ médico-social, et particulièrement auprès de familles touchées par la déficience motrice. J'ai eu la chance de choisir cette voie, attirée par ce que j'appelle la « clinique du réel », pour y mettre en valeur la pensée, l'affect et leur lot d'inconscient.

En SESSAD, le domicile est un lieu possible de pratique, que je me suis permise à explorer, allant à l'aventure de cette clinique peu conventionnelle, qui s'est révélée d'une grande richesse. J'ai découvert la possibilité d'y travailler en tant que psychologue, et j'ai eu envie d'argumenter cette conviction. Car je sais que bon nombre de professionnels de SESSAD, et particulièrement les psychologues, ne se déplacent aux domiciles familiaux, craignant de ne pas pouvoir y travailler. Or, c'est un outil formidable au service de la rencontre avec des familles blessées, et mal à l'aise avec les institutions. Certains professionnels travaillent réellement à domicile depuis des décennies. Ils débattent spontanément de leur cadre de travail, de leurs difficultés,



DUNOD

de leurs belles expériences aussi. Les échanges pluridisciplinaires au sein d'une équipe qui se déplace en permanence s'avèrent indispensables si l'on souhaite construire un projet à la fois partagé et construit avec les usagers. Et le rôle du psychologue est aussi là, pour autoriser l'expression du vécu, des jugements, à l'état brut, pour accompagner ses collègues vers la compréhension des situations familiales et souvent vers plus d'empathie. L'accompagnement d'un enfant ne peut pas se faire sans celui de ses parents, premiers interlocuteurs, et acteurs de la vie de leur enfant. Prendre soin d'eux m'apparaît souvent comme un préalable au travail avec leur enfant.

Au fil de cette expérience, et de celle de formatrice, j'ai souhaité créer un outil, d'échange et de réflexion. Car la question de l'intervention au domicile des usagers est encore peu traitée dans les écrits publiés, alors qu'elle occupe les équipes de terrain. Quel cadre peut-on installer, aménager, pour « travailler » dans des lieux parfois saturés de vie intime ? Quoi retransmettre à une équipe sans avoir l'impression de trahir la vie privée ? Comment se sentir rattaché

à un collectif alors qu'on passe la majorité de son temps à sillonner les routes et à s'installer dans des lieux qui ne sont pas notre territoire ? Ce sont de telles questions que j'ai voulu alimenter, d'exemples, et de réflexions plus théoriques. Le livre est truffé de vignettes toutes tirées de mon expérience ou de celle de collègues, pour être accessible à tous, puisqu'il vise un large public de travailleurs médico-sociaux. Des réflexions plus théoriques s'y appuient pour permettre aux initiés d'y trouver matière à poursuivre leurs débats.

Ce livre est le fruit de lectures, de notes, d'échanges, de rencontres, depuis plusieurs années. La rencontre du handicap [dit] moteur puis de parents militants, ont été décisives. Elles m'ont confortée dans l'envie d'être une psychologue utile à ceux qui ne sont pas spécialistes de la psychologie, pour qu'en chacun de nous, usagers, familles, professionnels, soient reconnues nos particularités, nos différences, pour que chacun puisse construire son chemin en étant respecté. C'est un travail immense, dont le handicap n'est qu'un stigmate. J'espère y participer à travers cet ouvrage.

## ACTES JOURNÉE CNCDP 2014

# Journée d'étude du 12 avril 2014 *Le Psychologue dans les Institutions et les organisations : Question(s) de déontologie*

Les actes de la journée d'étude *Déontologie* organisée par la CNCDP le 12 avril 2014 sont en cours de finalisation et rejoindront prochainement les 2 précédentes publications : **Journée 2010 : Les attestations du psychologue : Responsabilités & Enjeux**, **Journée 2012 : Le psychologue & le secret professionnel : Enjeux, Problèmes**.

Les actes seront disponibles sous 2 formats : en téléchargement (document PDF) ou papier (A4, dos carré collé). Les commandes seront possibles à partir de la mi-avril sur la boutique de la FFPP à l'adresse [www.psychologues-psychologie.net/shop](http://www.psychologues-psychologie.net/shop).



### Au sommaire :

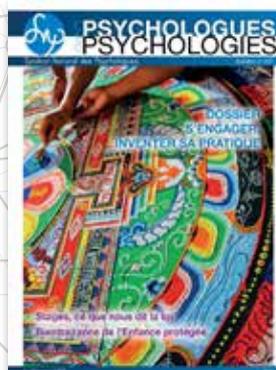
- *Le psychologue dans l'institution, un tiers inclus et sa boussole ?* Alain Létuvé
- *Impératif de productivité et respect de la déontologie. Les répercussions des nouvelles injonctions institutionnelles sur la pratique professionnelle des psychologues.* Élise Marchetti & Catherine Martin
- *Confidentialité et transmission d'informations dans l'institution. Les écrits du psychologue. La notion du respect du but assigné.* Catherine Mastio
- *Quand l'institué interfère dans la rencontre entre le psychologue et les personnes qu'il prend en charge : le temps et l'espace.* Michel Piolat
- *Questions de déontologie déclinées dans les institutions et organisations. Exemples issus des pratiques : Santé, Éducation, Entreprise & Travail.*

MAGAZINES

# Dans les kiosques ce mois-ci



**Le Cercle Psy n° 16 - mars - avril - mai 2015**  
 La société en burn-out?  
 Q [http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com/la-nebuleuse-des-dys\\_fra\\_544.htm](http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com/la-nebuleuse-des-dys_fra_544.htm)



**Psychologues & psychologies n° 237**  
 S'engager, inventer sa pratique  
 Q <http://psychologues.org>



**Le journal des psychologues n° 325, mars 2015**  
 Que nous disent les rêves? Entre neurosciences et psychanalyse  
 Q <http://www.jdpsychologues.fr/>



**Sciences Humaines n° 268 - mars 2015**  
 La motivation, d'où vient-elle? Comment motiver autrui?  
 Q <http://www.scienceshumaines.com/>



**Les grands dossiers des sciences humaines, n° 38 - mars - avril - mai 2015**  
 Innovation et créativité  
 Comment invente-t-on?  
 Q <http://www.scienceshumaines.com/>



**Bulletin de psychologie n° 532, tome 67 (fasc. 4), varia.**  
 Q <http://www.bulletindepsychologie.net/>

**i** Tarif d'abonnement réduit au *Bulletin de Psychologie* pour les nouveaux adhérents  
 Un tarif réduit d'abonnement comme vous n'en avez jamais vu au prestigieux *Bulletin de Psychologie* exclusivement réservé aux membres de la FFPP dans le cadre du partenariat entre le *Bulletin de Psychologie* et la FFPP.  
 En effet, Le Bulletin propose un abonnement annuel à 42 euros (au lieu de 85 euros), pour les six fascicules du tome. Ce tarif réduit concerne exclusivement des abonnements souscrits par des particuliers, adhérents à la FFPP.  
 Adressez-vous à Jeannine Accoce, responsable du siège de la FFPP ([siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)), pour souscrire l'abonnement.

# L'adhésion à la FFPP

## Adhésion individuelle 2015

(du 01/01/2015 au 31/12/2015)

Catégorie 1	Cotisation normale	100 €
Catégorie 2	Retraité <sup>(1)</sup>	75 €
Catégorie 3	Non imposables (justificatifs)	40 €
Catégorie 4	Etudiants <sup>(2)</sup> à partir du M1 (justificatifs)	20 €

<sup>(1)</sup> Tarif ne permettant pas de bénéficier de l'APAJ (Aide Professionnelle, Aide Juridique)

<sup>(2)</sup> Etudiant en Master ou doctorant non allocataire et psychologue non imposable, sur justificatif.

Diminution de 30% de l'adhésion FFPP pour les membres individuels adhérents à une centrale syndicale, sur justificatif.

## Adhésion organisationnelle 2015

Nombre d'anciens adhérents x 45 €

Diminution de 30% de l'adhésion FFPP pour les membres individuels adhérents à une centrale syndicale, sur justificatif.

## Adhérer en ligne

Avec le site de la FFPP : [www.psychologue-psychologie.net](http://www.psychologue-psychologie.net) ou [www.ffpp.net](http://www.ffpp.net),

Retrouvez les tarifs d'adhésion (rubrique **Adhérer** ou rubrique **À télécharger - Documents Adhésion**), les formulaires d'adhésion à imprimer ou le formulaire en ligne d'inscription individuel.

Simple, rapide et sûr, réglez votre cotisation directement en ligne avec le système Paypal !

Pour toute question, contactez le Siège de la FFPP : ✉ [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net), ☎ 01 55 20 54 29, 📠 01 55 20 54 01

## S'abonner à Fédérer

Fédérer et Brèves de Fédérer (version papier) : 60 € pour participation aux frais d'édition et d'expédition avec remise gracieuse de 50% pour les adhérents.

## Publier dans Fédérer

Vous souhaitez réagir à l'actualité, proposer des articles, vous pouvez me contacter à [celine.parisot@ffpp.net](mailto:celine.parisot@ffpp.net) pour connaître les modalités pour publier dans Fédérer ou Brèves de Fédérer.



Fédération Française  
des Psychologues et de Psychologie

71, avenue Edouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Tél. 01 55 20 54 29 Fax 01 55 20 54 01

e-mail [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)

[www.psychologues-psychologie.net](http://www.psychologues-psychologie.net)